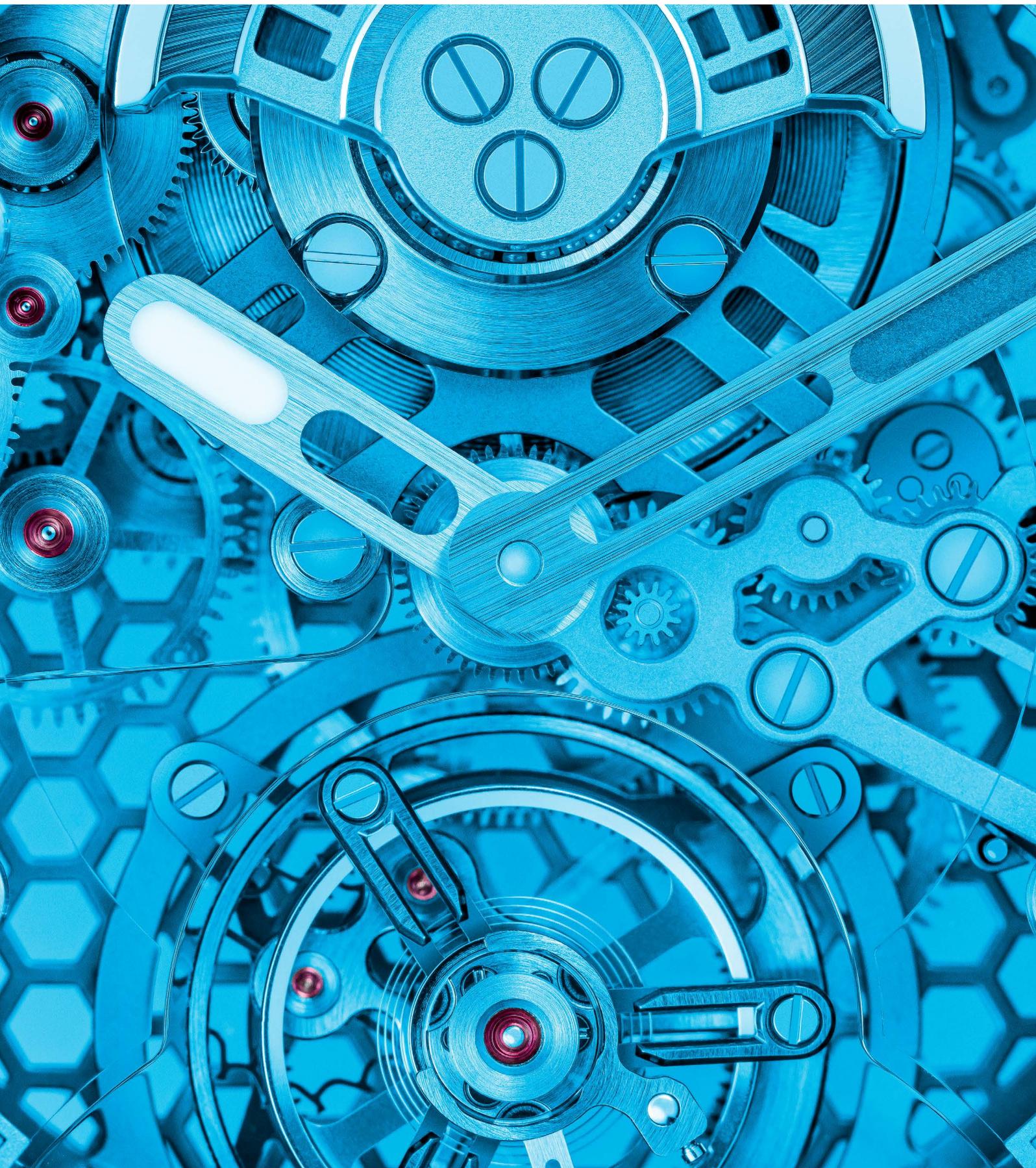




Fédération de l'industrie horlogère suisse FH
Verband der Schweizerischen Uhrenindustrie FH
Federation of the Swiss Watch Industry FH

Rapport d'activités

2024



Rapport d'activités 2024





ISSN 1421-7384

Sur demande, le rapport d'activités est également disponible en allemand pour la version papier et en anglais pour la version électronique.

© Fédération de l'industrie horlogère suisse FH, 2025

imprimé en
suisse

Table des matières

Le mot du président	4
Les faits marquants	6
Démantèlement du réseau «Prestige Replica» – Une enquête exemplaire au service de l'horlogerie suisse	8
Missions économiques du Conseil fédéral – La FH défend les intérêts de la branche à l'étranger	9
Libre-échange avec l'Inde – Des perspectives très prometteuses, mais...	11
Affaires publiques – Reconstitution de l'intergroupe «Industrie horlogère»	13
Panorama de l'activité 2024	14
Amélioration des conditions cadre	16
Information et relations publiques	19
Lutte contre les contrefaçons	22
Normalisation	26
Prestations juridiques et économiques	27
Relations avec les autorités et les milieux économiques	28
Les centres FH à l'étranger	30
L'horlogerie suisse en 2024	32
Statistiques horlogères	34
Structure de la FH en 2024	38
La FH en 2024	40
L'assemblée générale	41
Le conseil	42
Le bureau et les commissions	43
Les divisions et les services	44
Le réseau des partenaires	45





Le mot

du Président



«Rien ne nous appartient, seul le temps est à nous.»

N'est-elle pas d'une limpidité absolue, cette citation de Sénèque, qui nous rappelle que le temps est la seule véritable richesse dont nous disposons? Quelle chance avons-nous alors, d'évoluer dans une industrie dont les instruments ne se contentent pas de mesurer cette ressource si précieuse, mais la subliment avec un savoir-faire inégalé !

Au-delà de cette vision poétique et malgré l'indéniable beauté de ses créations, l'horlogerie suisse n'échappe toutefois pas aux aléas de l'économie mondiale. Secteur d'exportation par excellence et producteur de biens considérés comme non essentiels, elle est particulièrement exposée aux cycles économiques, souvent imprévisibles et parfois brutaux, notamment pour la sous-traitance. L'année 2024 l'a confirmé: une tendance déjà perceptible dès le second semestre de 2023 s'est amplifiée, portée par un marché chinois toujours plus volatil. Alimentée par la crise persistante du secteur immobilier, la baisse s'est rapidement propagée, affectant durement un large éventail d'industries, y compris la nôtre. Gardons cependant à l'esprit que le reste du monde a connu une dynamique plus favorable, même si peu après, la problématique des droits de douane infligés à la Suisse par le nouveau gouvernement américain s'est greffée sur un contexte économique déjà tendu, exacerbant les incertitudes pour les entreprises exportatrices et pour l'ensemble de la chaîne de valeur.

Dans ce contexte exigeant, la FH a poursuivi sans relâche son engagement en faveur de ses membres. Elle a collaboré étroitement avec les autorités suisses afin d'améliorer les condi-

tions cadre sur les marchés et de combattre un protectionnisme grandissant. Elle s'est engagée en faveur des accords de libre-échange avec d'autres pays à fort potentiel, tels que l'Inde et la Thaïlande. Elle a défendu avec fermeté le label Swiss made à l'échelle internationale et réactivé le groupe parlementaire horloger sous la coupole du Palais fédéral. Par ailleurs, la publication de plusieurs guides FH a permis à ses membres de mieux naviguer dans l'environnement réglementaire suisse et international.

Nous nous réjouissons de constater que les services de la FH rencontrent un succès grandissant auprès des membres, comme en témoigne le nombre record de personnes siégeant au sein de notre commission de veille législative, chargée de surveiller l'évolution des réglementations techniques et RSE dans le monde entier. Forte de cette représentativité sans précédent et d'une collaboration étroite entre ses membres et ses équipes, la FH intervient régulièrement dans les consultations publiques, portant ainsi la voix de notre industrie bien au-delà des frontières suisses, jusque dans l'Union européenne et sur la scène internationale.

En Europe, justement, la FH a l'honneur d'assumer, dès 2025, la présidence du Comité permanent de l'horlogerie européenne, consolidant ainsi notre capacité d'action et d'influence au plus haut niveau. Plus que jamais, nous sommes prêts à défendre les intérêts de notre industrie avec réactivité et détermination.

Yves Bugmann





Les faits

marquants

L'année 2024 a été marquée par un grand succès dans le domaine de la lutte contre les contrefaçons, où le savoir-faire de la FH en matière d'investigation a permis de démanteler un réseau international dirigé depuis la Thaïlande. Au niveau des conditions cadre, la FH a eu l'opportunité de défendre les intérêts de la branche à l'étranger, en participant notamment aux missions économiques du Conseil fédéral en Chine, en Arabie saoudite et au Qatar. Elle a également pu faire entendre la voix de l'horlogerie dans le cadre de l'accord de libre-échange signé entre l'AELE et l'Inde. En toute fin d'année, l'organisation d'un événement parlementaire a été l'occasion de renforcer la présence de la branche sous la Coupole fédérale et de réactiver l'intergroupe parlementaire «Industrie horlogère». Créé pour renforcer les relations entre les acteurs politiques et le secteur horloger, ce groupe s'attèlera à l'instauration de conditions cadre optimales en Suisse.



Démantèlement du réseau «Prestige Replica»

Une enquête exemplaire au service de l'horlogerie suisse

En 2024, une vaste opération a permis la neutralisation du réseau international de contrefaçon «Prestige Replica», acteur majeur dans la distribution de fausses montres suisses. Derrière ce succès, un travail d'investigation minutieux mené par la Fédération de l'industrie horlogère suisse, en collaboration étroite avec les autorités françaises et thaïlandaises.

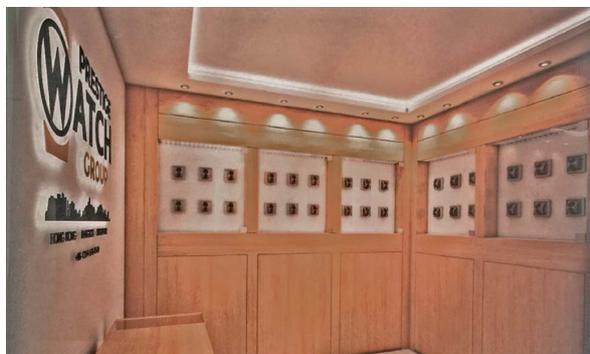
L'enquête, qui s'est déroulée sur plusieurs années, a mis au jour un réseau de contrefaçons piloté depuis la Thaïlande. Les contrevenants organisaient, via les réseaux sociaux, la vente de copies de montres de luxe, fabriquées en Chine. L'investigation a reposé sur une surveillance rigoureuse des activités en ligne du réseau, des achats-test, ainsi que l'analyse détaillée de preuves, permettant d'identifier les têtes pensantes et les circuits financiers employés pour le blanchiment des fonds. Grâce à une approche innovante et des techniques d'investigation avancées, la FH a pu remonter aux sources de la production et de la distribution, localisant avec précision les principaux acteurs impliqués.

La FH possède un grand savoir-faire en matière de collecte d'informations et de constitution d'un dossier d'accusation solide. Ses rapports d'investigation ont joué un rôle essentiel dans l'arrestation du chef de réseau et de ses complices, aboutissant à la saisie d'importants actifs issus des ventes frauduleuses. La

justice française a condamné le vendeur principal pour les faits liés à la contrefaçon horlogère à 4 ans et 6 mois de prison ferme, ainsi qu'à une amende douanière record de plus de 200 millions d'euros, outre des dommages et intérêts pour les marques s'étant portées parties civiles. Les autorités ont également pu identifier un réseau secondaire impliqué dans des activités de corruption et de vente d'information obtenues illégalement, ce qui a conduit à plusieurs interpellations et à la fermeture de canaux clandestins liés à ces activités.

Les répercussions de cette enquête dépassent le simple démantèlement d'un réseau criminel. Elles envoient un signal fort aux acteurs de la contrefaçon et démontrent que la lutte contre ce fléau est une priorité pour l'industrie horlogère suisse. Chaque année, la contrefaçon représente une menace économique majeure, engendrant des pertes financières colossales et nuisant à la réputation des marques.

Ce succès souligne l'importance de la vigilance et de la coopération entre le secteur privé et les autorités publiques pour protéger l'excellence et le savoir-faire de l'horlogerie suisse. Cette affaire marque ainsi une étape décisive dans la lutte contre la contrefaçon horlogère et constitue un cas d'école pour les futures opérations du même type.



Le local promotionnel tel que présenté sur les réseaux sociaux et l'envers du décor avec les commandes prêtes à être envoyées.

Missions économiques du Conseil fédéral

La FH défend les intérêts de la branche à l'étranger

Les missions économiques de la Suisse jouent un rôle clé dans la promotion de ses intérêts à l'étranger. La valeur pour la FH réside notamment dans le fait de pouvoir renforcer les relations bilatérales et aborder des difficultés rencontrées par ses membres lors des exportations. Avec plus de 95% de sa production exportée dans le monde entier, l'industrie horlogère suisse est largement dépendante de bonnes conditions cadre sur les marchés étrangers. La FH participe donc régulièrement à ces missions pour défendre la position de la branche.

Arabie saoudite

Vision 2030 est le nom d'un programme de transition économique sans précédent en Arabie saoudite. A l'instar de ses voisins le Qatar et les Emirats arabes unis, le pays ne manque pas d'ambitions et se donne les moyens pour les réaliser. Ainsi, des centaines de milliards de dollars seront investis ces prochaines années dans des projets touristiques phares et dans l'infrastructure de l'Etat du Golfe, afin de réduire la dépendance au pétrole. Une offensive de charme à l'échelle internationale accompagne cette transformation, avec notamment l'organisation de l'exposition mondiale en 2030 et la coupe du monde de football en 2034. Souvent sous les feux des critiques pour les conditions sociétales, le pays a également entamé des réformes touchant toute la population saoudienne. Placé actuellement à la quinzième place des exportations horlogères et deuxième marché au Moyen-Orient après les Emirats arabes unis, le potentiel à long terme de la monarchie saoudienne est clairement palpable.

Des problèmes, notamment au niveau des procédures d'importation, persistent néanmoins et rendent l'accès au marché plus complexe pour les membres FH. Ces difficultés sont liées à une application lacunaire des dispositions de l'accord de libre-échange entre l'AELE et les pays du Conseil de coopération du Golfe et à des obligations de certification particulières. Ces difficultés, forçant les entreprises horlogères suisses à présenter des certificats d'origine, des rapports de tests et d'autres documents avant d'importer les montres, ont été abordées par la FH et les représentants du gouvernement suisse dans le cadre de la rencontre avec le ministre du commerce saoudien, Majid bin Abdullah Al Qasabi.

En matière de lutte contre la contrefaçon, la FH poursuit un programme d'action dans le pays, permettant de saisir chaque année plus de 100'000 fausses montres suisses, réduisant ainsi la visibilité du faux et renforçant la confiance des consommateurs dans les produits originaux. Ces saisies ont lieu aux frontières, mais aussi sur les marchés du pays. La



La délégation suisse lors de la mission économique du conseiller fédéral Guy Parmelin au Qatar.

collaboration avec les autorités saoudiennes fonctionne bien, mais le flux d'information, ainsi que la remise de photos et de documents officiels laissent encore à désirer.

Qatar

Le Qatar n'est bien évidemment pas en reste en termes de mégaprojets et poursuit également un agenda 2030 visant à réduire davantage la dépendance de l'économie qatarie au gaz liquéfié. Pour l'industrie horlogère suisse, les problèmes sont similaires à ceux rencontrés en Arabie saoudite. Il s'agit notamment d'une non-application de certaines dispositions de l'accord de libre-échange, rendant l'importation des montres suisses plus laborieuse que nécessaire. Ces difficultés ont été abordées dans le cadre d'une rencontre avec les responsables du ministère du commerce et de l'industrie qatari. Les nouvelles sont cependant réjouissantes du côté de la défense des droits de propriété intellectuelle. Durant la coupe du monde de football en 2022, la FH avait conduit, avec le soutien de l'ambassade suisse à Doha, une formation des autorités qataries et une action de nettoyage visant à réduire à zéro la visibilité de la contrefaçon horlogère pendant l'évènement sportif. Cette action avait été couronnée de succès et les autorités qataries se sont engagées l'année passée à maintenir la pression sur les boutiques tentées de vendre des fausses montres suisses.

Chine

Après une longue pause due au covid, le conseiller fédéral Guy Parmelin a renoué avec les missions économiques en Chine en s'y rendant début juillet 2024. Une délégation économique,

incluant la FH ainsi qu'une délégation scientifique, l'a accompagné au cours de cette importante mission. La Chine est le troisième partenaire commercial de la Suisse, avec un volume d'échanges bilatéraux s'élevant à 33 milliards de francs. Il va sans dire que la Chine, ainsi que la région administrative spéciale de Hong Kong, font également partie des marchés les plus importants de l'industrie horlogère suisse, représentant 15% des exportations horlogères helvétiques en 2024. Même si ce marché rencontre actuellement des difficultés économiques affectant également le secteur horloger, les perspectives à moyen et à long terme restent intactes, sachant que les consommateurs chinois ont traditionnellement un faible pour les produits de qualité suisse, et en particulier pour les montres.

Un des objectifs principaux de la mission du conseiller fédéral Parmelin était la modernisation de l'accord de libre-échange entre les deux pays, qui a fêté ses dix ans d'existence en 2024. Cet accord a substantiellement réduit les droits de douanes sur les produits horlogers et a aidé à promouvoir les exportations suisses à destination de la Chine. Quelques droits de douanes, variant entre 4% et 8%, subsistent toutefois sur certaines posi-

tions tarifaires horlogères. L'élimination complète de ces droits est donc également d'un intérêt particulier pour la branche. Les négociations ont été entamées entre les deux parties.

Cette thématique a pu être abordée avec le ministre de l'économie chinois, Wang Wentao, lors de la rencontre officielle. Dans le cadre des discussions avec la partie chinoise, economiesuisse, Swissmem et la FH ont eu l'occasion de soulever directement des questions sectorielles spécifiques avec le ministre. La FH a entre autres relevé la problématique de la protection de la propriété intellectuelle, ainsi que de la contrefaçon qui fait du tort au secteur et pèse sur les exportations. La fâcheuse apparition de centres de réparation non officiels, adoptant l'allure de centres de service après-vente agréés par les marques et trompant ainsi les consommateurs chinois sur la qualité des services rendus, a également été relevée. Le ministre du commerce chinois s'est montré rassurant vis-à-vis des craintes émises en relevant que la protection des droits de propriété intellectuelle constitue également une priorité pour les autorités du pays et qu'une meilleure collaboration avec l'industrie suisse reste d'actualité, et même souhaitable.



Le conseiller fédéral Guy Parmelin ainsi qu'une délégation économique, lors de cette importante mission en Chine.

Libre-échange avec l'Inde

Des perspectives très prometteuses, mais...

L'accord de libre-échange entre l'AELE et l'Inde a été signé le 10 mars 2024 à New Delhi, après seize ans de négociations, souvent jalonnées de longues interruptions. La Suisse et les autres Etats de l'AELE sont ainsi les premiers partenaires européens à avoir mis sous toit un tel accord avec l'Inde.

L'Inde accorde notamment à la Suisse un accès amélioré à son marché pour près de 95% des exportations actuelles de la Suisse (à l'exception de l'or) et pour plus de 95% des exportations actuelles de produits industriels. Les exportateurs suisses peuvent ainsi escompter des économies jusqu'à 166 millions de francs par an sur les droits de douane, sachant que différentes périodes transitoires ont été convenues.

Actuellement de 20% sur les montres, les droits de douane indiens seront supprimés sur tous les produits horlogers suisses dans un délai de sept ans. Les droits seront réduits de façon linéaire chaque année durant cette période qui débutera dès l'entrée en vigueur. Quatre positions tarifaires concernant certains mouvements de montres bénéficieront de la suppression des droits de douane dès l'entrée en vigueur. A l'instar de l'or, les produits de la bijouterie et de la joaillerie sont exclus du champ d'application. Rappelons que, de son côté, la Suisse applique la franchise douanière à tous les produits industriels importés depuis le 1^{er} janvier 2024.

Les règles d'origine préférentielle concernant les produits horlogers sont similaires à celles figurant dans la grande majorité des autres accords existants: règles de liste, avec un maximum de 40% de valeur non originaire.

Comme le souhaitait la FH, l'accord améliore la protection des marques ainsi que de la désignation «Suisse». Un régime spécifique sera instauré entre l'Inde et la Suisse pour la pratique en matière de désignation «Suisse» lors du dépôt des marques.

L'accord avec l'Inde est aussi le premier du genre à lier l'ouverture du marché à des engagements en matière d'investissements. Les Etats membres de l'AELE s'engagent en effet à augmenter de 100 milliards de dollars leurs investissements en Inde, et d'y créer ainsi un million d'emplois durant les quinze prochaines années. De son côté, l'Inde s'engage à créer et préserver un climat propice aux investissements. Fin 2022, le total des investissements directs suisses en Inde atteignait 7,3 milliards de francs. Par ailleurs, 330 entreprises suisses, dont plusieurs marques horlogères, étaient présentes sur le marché indien, sous la forme de coentreprises, de filiales ou de succursales.

Il va sans dire qu'un environnement favorable aux investissements est indispensable pour atteindre les objectifs visés par l'accord. Si l'Inde s'est engagée à créer notamment une structure destinée à accompagner les PME helvétiques, la priorité réside cependant dans la signature d'un nouvel accord bilatéral sur la promotion et la protection des investissements, l'accord précédent ayant en effet été dénoncé par l'Inde en 2017.

Un climat propice aux investissements signifie également une simplification et un allègement significatifs en matière de procédures administratives et de double imposition. Force est en effet de constater que, sur ce dernier point, les entreprises suisses restent aujourd'hui confrontées à des contraintes importantes et administrativement très lourdes en matière d'obligation d'enregistrement et d'imposition des dividendes notamment. En matière horlogère, l'encadrement de la distribution et de la vente limite par ailleurs les possibilités de développement, et donc d'investissement: les prix de vente ne peuvent pas être modifiés et un point de vente mono-marque n'est pas autorisé à proposer des produits d'autres marques qui, par exemple, appartiennent à un même groupe.



L'accord de libre-échange entre l'AELE et l'Inde a été signé le 10 mars 2024.

Last but not least, le projet d'augmentation de 18% à 28% de la Goods and Services Tax sur les montres d'une valeur supérieure à 25'000 roupies (environ 300 dollars) constitue un risque important pour le développement du marché horloger indien. Cette taxe interne, équivalente à une TVA, n'entre évidemment pas dans le champ d'application de l'accord de libre-échange, mais la proposition de son augmentation annihilerait de facto une partie des effets bénéfiques issus de l'élimination des droits de douane.

La procédure de ratification de l'accord au Parlement suisse a débuté durant la session d'hiver 2024, l'objectif étant de ratifier l'accord au plus tard en 2025.

Affaires publiques

Reconstitution de l'intergroupe «Industrie horlogère»

Face à l'augmentation et à la complexification des lois et règlements impactant directement ou indirectement l'industrie horlogère suisse, il est devenu nécessaire de consolider les liens entre la branche et les milieux politiques. La constitution d'un groupe de parlementaires vise plusieurs objectifs clés pour garantir la pérennité et la compétitivité de ce secteur essentiel à l'économie helvétique. L'un des objectifs principaux est de travailler à l'instauration de conditions cadre optimales pour maintenir un tissu industriel solide, aussi bien au niveau des marques que de la sous-traitance. Il s'agit également de préserver et promouvoir une horlogerie suisse de qualité, innovante et compétitive, couvrant tous les segments de prix, tant sur le marché national qu'international. Bien que l'horlogerie bénéficie d'une reconnaissance mondiale en tant que produit d'excellence suisse, les enjeux et risques politiques demeurent nombreux. Il est essentiel de rester vigilant et actif face à ces défis.

Avec ce groupe parlementaire, la FH vise à renforcer les relations entre les acteurs politiques et l'industrie horlogère. Cette collaboration permettra d'accroître la visibilité de la branche, en particulier dans les régions où sa présence reste limitée, notamment en Suisse alémanique et au Tessin. Les intérêts seront ainsi mieux représentés au sein du Parlement et de ses commissions.

L'intergroupe parlementaire «Industrie horlogère», selon sa dénomination officielle, a été réactivé lors d'un événement qui a eu lieu le 17 décembre 2024 en fin de journée, au Palais fédéral. Au cours d'une première partie plus formelle, le conseiller national Damien Cottier a officialisé la reconstitution du groupe

et la nomination d'une dizaine de coprésidents-es issus-es de toutes les régions linguistiques et de tous les partis politiques.

Cet événement a également été une occasion de sensibiliser les parlementaires aux besoins et aux défis de l'industrie horlogère. Le président de la FH a présenté la branche et son importance pour l'économie suisse, avant de mettre en avant quelques sujets d'actualité prioritaires: défense du libre-échange (notamment avec l'Inde, la Chine et le Mercosur), force du franc, relations avec l'Union européenne (libre circulation des personnes, participation aux programmes de recherche), charge administrative pour les entreprises et implication des douanes dans les saisies de contrefaçons. Quatre représentants d'entreprises de la branche ont ensuite repris plusieurs de ces points, ou en ont ajouté d'autres comme la réduction de l'horaire de travail et la formation, et les ont illustrés par la réalité concrète de leurs activités. De nombreux parlementaires ont réagi ou posé des questions, au cours d'un échange très intéressant.

Une forte délégation horlogère s'est mobilisée pour aborder des sujets importants pour la branche avec les politiciennes et politiciens présents. En tout, une vingtaine de parlementaires ont pris part à l'événement, alors que la moyenne est souvent inférieure à dix, voire cinq pour des manifestations similaires. Les retours reçus montrent que la FH a réussi à susciter un vif intérêt auprès d'un grand nombre d'entre eux. Les échanges se sont poursuivis de manière plus informelle autour d'un apéritif convivial, qui a conclu cet événement. L'objectif de sensibiliser les parlementaires à l'importance et aux défis de l'industrie horlogère suisse a été pleinement atteint.



L'événement organisé par la FH au Palais fédéral en décembre a été l'occasion de réactiver l'intergroupe parlementaire «Industrie horlogère».





Panorama de

l'activité 2024

En tant qu'association faîtière de la troisième industrie exportatrice helvétique, la FH poursuit de multiples objectifs: améliorer les conditions cadre de la branche en Suisse et dans le reste du monde, lutter contre le fléau de la contrefaçon ou encore, par exemple, soutenir ses membres et les informer, au même titre que les médias et les consommateurs. Les pages qui suivent présentent une sélection des actions qu'elle a menées en 2024.



Amélioration des conditions cadre

En 2024, la FH a poursuivi ses objectifs de soutien des conditions cadre commerciales les plus favorables possibles, promouvant avant tout le libre-échange et cherchant à réduire les entraves au commerce. Une mission qu'elle a menée grâce à un vaste réseau de partenaires, en particulier economiesuisse et le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO). Elle a notamment pris part à plusieurs comités mixtes, mis en place dans le cadre de chaque accord de libre-échange afin de veiller à leur bonne exécution. La FH est intervenue sur de nombreux marchés, par exemple par le biais de mémorandums en Arabie saoudite, en Indonésie, en Turquie et en Inde, ainsi que par des prises de position, notamment sur le 12^e paquet de sanctions contre la Russie. Elle s'est aussi positionnée par diverses initiatives en soutien aux accords de libre-échange entre l'Inde et l'AELE, ainsi qu'entre la Thaïlande et l'AELE.

A la demande du SECO, la FH a été consultée par economiesuisse concernant la situation de l'horlogerie sur les marchés suivants: Arabie saoudite, Argentine, Chili, Chine, Côte d'Ivoire, Etats-Unis, Indonésie, Italie, Mexique, Moldavie, Ouzbékistan, Pérou, Qatar, Sénégal, Slovaquie, Turquie et Ukraine. Les principaux sujets d'intervention ont concerné les conditions d'accès au marché, les réglementations techniques et administratives, les obstacles techniques au commerce, l'organisation de la distribution, la protection des droits de propriété intellectuelle et, dans certains cas, les importations temporaires.

Conseil de coopération du Golfe

L'accord de libre-échange entre les Etats membres du Conseil de coopération du Golfe (Arabie saoudite, Bahreïn, Emirats arabes unis, Koweït, Oman, Qatar) et l'AELE est en vigueur depuis le 1^{er} juillet 2014. En 2024, la FH a une nouvelle fois repris la voie diplomatique pour souligner que certaines dispositions de l'accord ne sont toujours pas appliquées par l'ensemble des Etats susmentionnés. Les difficultés résident essentiellement dans les exigences administratives liées aux documents d'accompagnement et au dédouanement des marchandises, ainsi qu'en matière d'attestation de conformité des produits. Dans les faits, la déclaration d'origine sur facture n'est toujours pas admise pour les exportateurs agréés, alors même que cette disposition est inscrite dans l'accord. De ce fait, les exportateurs doivent fournir, en remplacement, des certificats de circulation de marchandises EUR.1, voire, selon les marchés de destination, des certificats d'origine en complément. Par ailleurs, l'exigence restrictive et coûteuse de rapports de tests de conformité par les autorités locales à l'entrée des montres et bracelets en métaux sur le marché saoudien

s'oppose à l'objectif de réduction des barrières techniques de l'accord, entravant la fluidité des échanges. A cet effet, la FH a soumis deux mémorandums aux autorités suisses à la suite de la mission économique du conseiller fédéral Guy Parmelin en Arabie saoudite et au Qatar début 2024. Elle a réitéré sa demande de suppression rapide et définitive des formalités administratives supplémentaires, jugées incompatibles avec l'esprit et les objectifs de l'accord de libre-échange.

Turquie

La FH a souligné les défis persistants liés à la protection des droits de propriété intellectuelle lors de la commission économique mixte de l'accord AELE-Turquie en fin d'année. Elle en a profité pour réagir à la présentation, début octobre, d'un projet de loi au parlement turc visant à instaurer une taxe additionnelle de 10% sur les montres d'une valeur supérieure à 5'000 livres turques. Ce projet de loi fait partie d'une série de mesures fiscales destinées à financer le fonds de l'industrie de la défense du pays. La FH a attiré l'attention des autorités turques sur les conséquences très négatives et contre-productives d'une telle mesure. L'ensemble de l'industrie horlogère et de la chaîne d'approvisionnement, tant en Suisse qu'en Turquie, serait directement et considérablement impacté. Les hausses de prix provoquées par une taxe supplémentaire pèseraient lourdement sur la demande des consommateurs finaux en Turquie, qu'ils soient touristes étrangers ou clients locaux. Les droits et taxes encouragent systématiquement la contrebande, entraînant une concurrence déloyale généralisée au détriment des acteurs du marché officiel. Enfin, un tel projet de loi va à l'encontre de l'esprit et des objectifs de l'accord de libre-échange entre la Turquie et l'AELE, modernisé il y a trois ans. Toutes ces raisons ont amené la FH à demander aux autorités turques d'envisager le retrait définitif des montres du projet de loi. Bien que celui-ci ait été reporté en raison de nombreuses critiques, la FH reste vigilante face à d'éventuelles évolutions.

Chine

L'accord bilatéral de libre-échange entre la Suisse et la Chine est en vigueur depuis le 1^{er} juillet 2014. Depuis lors, le commerce bilatéral a enregistré une nette augmentation. Les exportations horlogères suisses à destination de la Chine sont, quant à elles, passées de 1,5 milliard de francs en 2013 à 2,1 milliards en 2024 (+41,4%).

Les négociations en vue d'une modernisation de l'accord existant ont été formellement lancées en septembre. Les domaines d'amélioration arrêtés par les deux parties incluent le commerce des marchandises, les droits de douane, les règles d'origine et la facilitation des échanges. La FH a fait part de



La FH a pris part à la mission économique du conseiller fédéral Guy Parmelin au Qatar (voir le chapitre Faits marquants, page 9).

son soutien à cette révision et vise l'élimination des droits de douane résiduels pour les produits horlogers et de bijouterie. En matière de règles d'origine, elle a réitéré son souhait de revoir le principe de territorialité et de permettre une tolérance jusqu'à 10% du prix départ-usine, comme prévu dans d'autres accords existants. Elle a relevé des pratiques en matière de dédouanement préférentiel pour les produits d'origine chinoise contrevenant aux dispositions de l'accord et demandé l'abandon de la règle du transport direct. La facilitation des échanges voulue par l'accord a également été mise en avant. De nombreuses améliorations que la FH s'efforcera d'obtenir en 2025 dans le cadre des négociations, en mettant notamment l'accent sur la lutte contre les contrefaçons, dont la grande majorité est encore produite en Chine continentale.

Indonésie

Plus de deux ans après l'entrée en vigueur de l'accord de libre-échange AELE-Indonésie, la FH a saisi l'opportunité de la seconde réunion du comité de l'accord pour demander aux autorités douanières indonésiennes d'appliquer pleinement et sans délai les réductions tarifaires prévues par l'accord. En effet, le constat avait été fait que certains importateurs de montres suisses ne bénéficiaient pas des taux de droits préférentiels prévus par le programme de réduction des droits de douane. Allant de pair avec le libre-échange, l'entrée en

vigueur le 1^{er} août 2024 du nouvel accord bilatéral de protection des investissements entre la Suisse et l'Indonésie a par ailleurs réjoui la FH, qui s'était prononcée en faveur de sa ratification. Concrètement, cet accord protège contre les mesures étatiques discriminatoires et les expropriations illégales, et garantit le libre transfert des paiements liés aux investissements. Les procédures de règlement des différends permettent aux Etats et aux investisseurs de faire valoir, au besoin, le respect de l'accord devant un tribunal arbitral international.

Etats-Unis

Depuis 2021, les Etats-Unis ont pris la tête des marchés d'exportation de l'horlogerie suisse, succédant à une décennie de domination de Hong Kong. Ils ont absorbé 17% des exportations horlogères helvétiques en 2024, pour une valeur de 4,4 milliards de francs. Bien que l'exportation de produits horlogers vers les Etats-Unis ne pose pas de difficultés majeures de manière générale, la FH a toutefois profité de la mission économique et scientifique menée par le conseiller fédéral Guy Parmelin à Washington en avril 2024 pour signaler deux obstacles importants, compte tenu des volumes exportés. En effet, d'une part, l'exigence américaine d'indiquer une répartition détaillée des coûts sur les factures représente un surcroît de travail considérable pour les entreprises suisses. D'autre part, les demandes de certificats CITES pour les montres

concernées subissent des délais de plusieurs mois, faute de ressources suffisantes au sein du service de la pêche et de la chasse.

Russie

En 2024, la FH a entretenu une communication continue avec le Secrétariat d'Etat à l'économie concernant les sanctions adoptées par l'Union européenne et les Etats membres du G7 contre la Russie, veillant à ce que les dispositions soient harmonisées et mises en œuvre efficacement au niveau international. Elle s'est également attelée à livrer les définitions, les interprétations et les modalités d'application spécifiques à la Suisse, à l'UE et aux Etats-Unis, et ce particulièrement dans le cadre des nouvelles dispositions en matière de sanctions contre les diamants russes. En effet, l'interdiction d'achat et d'importation de diamants non industriels de 0,5 carat ou plus transformés dans un Etat tiers originaires de Russie ou provenant de Russie est entrée en vigueur le 1^{er} septembre 2024.

Suisse

Consultations sur la conjoncture

La FH a participé aux enquêtes régulières du Secrétariat d'Etat à l'économie et d'économiesuisse consacrées à l'évolution de la conjoncture en Suisse, à l'aune de la marche des affaires, de l'emploi, des investissements, mais aussi de l'appréciation de la reprise du marché chinois ou des conséquences des tensions géopolitiques.

Révision de la loi sur les douanes

La révision de la loi sur les douanes a mobilisé des forces en 2024, en raison de l'évolution préoccupante du paquet législatif au printemps, lors de son examen par le Conseil national. Il a été nécessaire de défendre devant la commission ad hoc du Conseil des Etats le maintien d'une déclaration douanière pour toute exportation et importation, afin d'influencer favorablement le vote du Conseil des Etats. Après un nouveau passage devant la Commission de l'économie et des redevances du Conseil national, l'élimination des divergences a enfin pris une tournure favorable. Il n'en demeure pas moins que les processus douaniers doivent être simplifiés pour les entreprises. La FH œuvre à offrir à ses membres l'accès à des procédures allégées, tout en garantissant des statistiques d'exportation complètes et fiables. Elle a également fait entendre les besoins de la branche dans le cadre de la réforme des douanes et de la digitalisation des processus.



Les diamants ayant un lien avec la Russie, y compris ceux sertis sur des montres en métaux précieux, restent sous le coup des sanctions.

Information et relations publiques

Relations avec les médias

L'horlogerie suisse a une nouvelle fois retenu l'attention des médias, tant locaux, nationaux, qu'internationaux, qui ont suivi de près l'évolution du secteur, sa conjoncture économique et les initiatives de la FH en 2024. Dès son entrée en fonction, le nouveau président a été largement sollicité, établissant ainsi rapidement des liens privilégiés avec la presse. Des titres de renom, tels que *Le Monde* et le *New York Times*, ont mis en lumière l'excellence horlogère suisse et le rôle central de la FH dans l'industrie.

Les questions liées à la protection de la propriété intellectuelle, à la lutte contre la contrefaçon et à l'évolution du marché ont suscité un vif intérêt, donnant lieu à de nombreuses analyses et publications. L'année s'est conclue par un entretien pour le compte de l'EPHJ, offrant l'occasion de souligner l'importance stratégique de la sous-traitance horlogère et de dresser un bilan du secteur.

Le président de la FH a participé à de nombreuses manifestations, notamment aux salons EPHJ et Time to Watches, à Genève, ainsi qu'au Technical Watchmaker Show, à la Chaux-de-Fonds. Ce fut l'occasion pour lui de donner plusieurs conférences et discours. Il s'est également exprimé lors de l'ouverture de la Biennale du Patrimoine horloger, à la Hong Kong Watch and Clock Fair et, tradition oblige, devant les élèves du gymnase français de Bienne.

Revue FH

Fidèle à ses objectifs, la *Revue FH* a continué d'informer les membres de la Fédération et ses abonnés, en format papier et en version numérique. Elle couvre un large éventail de sujets, allant des activités de la FH, à l'actualité des marques et de la cotraitance, en passant par les statistiques d'exportations, les nouveaux produits et les extraits du registre du commerce. Cette publication reste toujours très appréciée de ses lecteurs et des annonceurs publicitaires qui y trouvent un support privilégié pour mettre en avant leurs nouveautés ou leurs activités.

Site Internet

Reconnu comme une référence incontournable en matière d'horlogerie, le site Internet de la FH a enregistré un trafic conséquent en 2024, totalisant plusieurs millions de pages

consultées. Il constitue un canal d'information essentiel, couvrant aussi bien l'actualité de la FH que celle des entreprises du secteur et des nouveaux modèles commercialisés. En complément, il met à disposition des données précieuses sur les exportations horlogères, le label Swiss made ou encore les enjeux liés à la lutte contre la contrefaçon.

Promotion des montres suisses

Tout au long de l'année, la FH assure la promotion des montres suisses, avec l'objectif de sensibiliser le grand public aux valeurs qu'elles représentent et de vanter leur qualité.

Plusieurs thèmes, qui sont autant de valeurs communes à l'ensemble de l'horlogerie, sont ainsi mis en avant: la Suisse, le Swiss made, l'histoire, le design, la fabrication, la précision et les complications.

La promotion des montres suisses emprunte plusieurs canaux pour atteindre le public visé. Elle se décline sur les réseaux sociaux, via une exposition itinérante appelée *watch.swiss* et sur un site Internet.

Les quelque 6'000 abonnés des comptes Facebook et Instagram ont pu apprécier la richesse des contenus publiés: portraits d'entreprises horlogères, paysages fascinants, personnalités inspirantes et une grande variété de montres suisses. En 2024, les 65 vidéos publiées ont touché près de 3 millions de personnes et ont généré plus de 15'000 interactions.

L'exposition a été présentée au public international à deux reprises en fin d'année, en Belgique et aux Pays-Bas. Elle s'est installée dans des centres commerciaux de qualité, attirant une clientèle correspondant aux visiteurs visés par l'exposition de la FH. Avec ses 400'000 visiteurs mensuels, le centre Woluwe Shopping, à proximité de Bruxelles, a accueilli *watch.swiss* du 6 au 14 septembre. Du 29 octobre au 4 novembre, l'exposition s'est déplacée au Westfield Mall of the Netherlands, situé dans la région de La Haye. Ce centre commercial, totalisant jusqu'à 15 millions de visiteurs par année, est situé dans une région à fort pouvoir d'achat.

Les visiteurs ont grandement apprécié le côté interactif et ludique de *watch.swiss*, en découvrant toutes les facettes du Swiss made horloger, en assemblant virtuellement un mouvement et en s'imprégnant des valeurs qui contribuent à la réputation de la Suisse dans le monde.





L'exposition watch.swiss au cœur du Westfield Mall of the Netherlands.

Parallèlement, la version de l'exposition dédiée au marché japonais, *watch.swiss Japan*, a été au cœur de plusieurs événements au cours de l'année sous revue (voir la rubrique consacrée aux centres FH à l'étranger, page 30).

Le site internet www.watch.swiss fait écho à la fois aux contenus de l'exposition et à ceux publiés sur les réseaux sociaux. Une refonte de cette plateforme a été lancée en 2024, avec l'ambition d'en faire une référence présentant des savoir-faire, des personnalités, des lieux... et bien sûr les montres suisses, dans toute leur diversité.

Statistiques horlogères et analyse du marché

Chaque mois, la FH publie les chiffres des exportations horlogères. Ces données douanières officielles, classées par marchés, matières et segments de prix, permettent de suivre avec précision l'évolution du secteur. Elles servent également de réfé-

rence aux marques pour analyser les tendances et comparer leur performance. En parallèle, une modélisation prenant en compte des indicateurs macroéconomiques avancés permet d'anticiper les évolutions à moyen terme en s'appuyant sur les dynamiques historiques.

L'étude du marché horloger et de ses perspectives ne se limite pas à ces statistiques. Elle intègre aussi d'autres éléments clés, tels que l'évolution du secteur du luxe, les informations sur le sell out, la transformation du marché pre-owned, les préférences des différentes générations de consommateurs, ainsi que des facteurs externes comme le contexte économique, la transition numérique ou encore les enjeux environnementaux et sociaux.

Un suivi en continu de ces différents facteurs est assuré via une newsletter hebdomadaire adressée aux membres de la FH qui en font la demande. Cette newsletter synthétise l'actualité de divers sujets liés à l'industrie horlogère, en s'appuyant sur une large diversité de sources.

Ces analyses trouvent un écho plus approfondi dans le magazine économique *Tendances*, publié chaque trimestre. En 2024, le marché horloger a été marqué par la forte baisse enregistrée en Chine et à Hong Kong, ainsi que par d'importantes disparités entre les différents acteurs de la branche.

Enfin, un communiqué de presse semestriel largement relayé vient compléter le dispositif d'information de la FH en lien avec les statistiques horlogères et l'évolution du marché.

Assemblée générale

L'Assemblée générale 2024 s'est déroulée à l'hôtel Beau-Rivage à Neuchâtel devant un public nombreux. A cette occasion, tous les points à l'ordre du jour ont été acceptés et quelques activités phares de la FH, notamment en matière de lutte anticontrefaçon et de défense du libre-échange, ont été passées en revue. Ce fut aussi l'occasion de prendre congé de Jean-Daniel Pasche, après plus de 30 ans de loyaux services à la tête de la faïtière horlogère. Les participants ont ensuite pu suivre une conférence de Silvia Quarteroni, responsable de l'unité Innovation du Swiss Data Science Center (joint-venture entre l'EPFL et l'ETH Zurich), sur le thème de l'intelligence artificielle.



L'assemblée générale 2024 était la première présidée par Yves Bugmann.



Lutte contre les contrefaçons

Etendue des activités

Durant l'année 2024, la FH a mené de nombreuses activités de lutte anticontrefaçon pour le compte des membres du Groupement anticontrefaçon et de la Cellule Internet. Nous n'en rapportons ici que les grandes lignes, puisqu'elles font l'objet d'un rapport séparé, disponible sur demande en cas d'intérêt.

Opérations de saisie sur les marchés

Arabie saoudite

Les activités menées ces dernières années en Arabie saoudite ont démontré que de nombreux magasins ayant pignon sur rue, situés dans les principales villes du pays, continuaient de proposer des contrefaçons en grande quantité. En 2024, la FH y a donc reconduit son programme d'action pour la troisième année consécutive, afin de poursuivre les efforts menés contre ce fléau.

Après une phase d'investigations, quatorze raids ont été organisés tout au long de l'année, dans les villes de Riyad, Djeddah et Damman, en collaboration avec les autorités locales. Ces derniers ont permis la saisie de plus de 130'000 fausses montres suisses. Des plaintes ont été déposées dans chacune de ces affaires et les procédures ont été entamées au nom des membres du Groupement anticontrefaçon (GA) participant à ce programme d'actions.



Ce genre de magasins, remplis de contrefaçons, représente une cible privilégiée pour les opérations de saisie en Arabie saoudite.

Chiffres en bref

Actions de saisies	2'905
Produits confisqués	250'681
Pays concernés	48

En parallèle, les douanes saoudiennes ont également effectué de belles prises, puisque plus de 20'000 fausses montres suisses ont été saisies, à l'aéroport international du roi Fahd de Dammam et au port islamique de Djeddah en particulier. Là encore, des procédures ont été initiées par les mandataires locaux de la FH au nom des marques lésées.

Brésil

Début novembre, les autorités du Federal Revenue Service Repressive Unit de São Paulo ont lancé leur opération «Barba Negra», qui visait à nettoyer le Shopping 25 de Marzo, l'un des plus grands centres commerciaux du Brésil, de tous produits contrefaits. En raison d'une fuite d'information, qui avait déjà motivé les autorités à changer de cible à la dernière minute (la cible originelle étant un autre centre commercial de la chaîne «25 de Marzo», située dans le quartier de Brás), près de 40%



Dispositif musclé à l'entrée du centre commercial «25 de Marzo» durant l'opération «Barba Negra».

des 900 stands de ce mall avaient été vidés par leurs propriétaires lorsque les autorités ont procédé au raid. L'opération a toutefois permis de saisir environ 350'000 produits contrefaits, dont plusieurs centaines de fausses montres suisses.

L'opération s'est ensuite poursuivie au Jutha Fashion Mall, où près d'un million de produits contrefaits ont encore pu être saisis. Aucune fausse montre suisse n'était toutefois proposée à la vente dans ce centre commercial, plutôt dédié à la vente de textiles et de chaussures. Bien que les quantités saisies soient en nette baisse en comparaison avec une dizaine d'années auparavant, ces opérations d'envergure sont toujours importantes pour montrer aux contrefacteurs qu'ils ne peuvent pas agir impunément. Par ailleurs, le fait qu'il y ait moins de montres saisies prouve que la visibilité des pièces a baissé, ce qui représente l'un des principaux objectifs de la lutte anticontrefaçon.

Egypte

En 2024, plusieurs magasins identifiés comme vendant des contrefaçons de montres ont été la cible de raids par les autorités policières égyptiennes. Ces quatorze actions (principalement dans la région du Caire), ont permis la saisie de plus de 28'000 fausses montres suisses. Des plaintes ont été déposées et des procédures sont en cours à l'encontre des responsables. L'un de ces points de vente ayant déjà fait l'objet d'une descente de police dans un autre de ses locaux, les prévenus devraient être punis plus sévèrement.

A la suite d'une enquête des mandataires de la FH, la police du Caire a également mené des perquisitions contre des grossistes d'écrans contrefaits. Plus de 5'000 écrans copiant les marques de membres du GA ont été confisqués, et des procédures sont en cours à l'encontre des propriétaires et des gérants des sociétés concernées.

Coopération internationale

Aux côtés d'autres titulaires de droits, la FH a eu l'opportunité de participer, fin avril à Malte, à une réunion organisée par EUROPOL. Cet événement a rassemblé des représentants des forces de l'ordre, des douanes et de l'Office pour la propriété intellectuelle de l'Union européenne, ainsi que d'organismes internationaux, comme la sécurité intérieure américaine, notamment.

Cette réunion avait pour principal objectif de renforcer la coopération entre les autorités répressives et les titulaires de droits, en favorisant les échanges de renseignements et en développant des partenariats stratégiques et opérationnels.



Un des magasins perquisitionnés par la police égyptienne.

La collaboration, fondée sur le partage d'informations, la mise en place d'actions conjointes et un soutien mutuel, a été au cœur des discussions. Les participants ont particulièrement insisté sur l'importance d'intégrer les renseignements fournis par les détenteurs de droits dans les enquêtes menées par les forces de l'ordre, tant au sein de l'UE qu'à l'international.

Des acteurs du secteur privé, dont la FH, ont également apporté leur expertise en matière de lutte contre la contrefaçon de produits électroniques.

Formation des autorités

La formation des autorités constitue une activité essentielle dans la lutte contre la contrefaçon. Les sessions auxquelles la FH participe visent à sensibiliser les policiers, les douaniers et les magistrats, tout en leur apportant les compétences nécessaires pour différencier les montres authentiques des imitations, un exercice de plus en plus complexe face à l'amélioration de la qualité des contrefaçons. Ces formations sont également l'occasion d'échanger avec ces acteurs clés de la lutte anticontrefaçon, afin de mieux cerner les défis qu'ils rencontrent sur le terrain et de leur fournir des outils adaptés.

En 2024, la FH a dispensé plus d'une vingtaine de formations dans quatorze pays (Egypte, Espagne, Etats-Unis, France, Italie, Lituanie, Macédoine, Malaisie, Maroc, Ile Maurice, Pays-Bas, Portugal, République tchèque et Turquie), pour un total de près de 1'500 agents ainsi sensibilisés à la problématique de la contrefaçon horlogère.

Action sur Internet

La FH a clôturé l'exercice 2024 avec un total de plus d'un million (1'074'866) de retraits d'annonces de contrefaçon de montres réalisés sur les plateformes de commerce en ligne et sur les réseaux sociaux. Elle poursuit ainsi la dynamique engagée en 2023 en franchissant pour la seconde fois consécutive le seuil du million de retraits au cours des dernières années.

Bien que ces chiffres soient encourageants et reflètent une lutte anti-contrefaçon rodée et efficace, la réalité du terrain laisse malheureusement apparaître un déséquilibre dans ce combat. En effet, les vendeurs recourent de plus en plus à des stratégies de dissimulation et de contournement des règles. La dissimulation consiste à supprimer toute référence aux marques dans les descriptions des produits mis en ligne, afin d'échapper aux mécanismes de détection et de compliquer le travail des titulaires de droits lors des notifications. La seconde stratégie, dite de contournement, repose sur la mise en vente de produits reproduisant le design ou l'apparence emblématique de montres suisses, tout en substituant la marque originale par une marque méconnue ou de façade, une marque prétexte. Plus récemment, un nouveau phénomène a émergé: la modification de montres issues de marques tierces, dans le but de les faire ressembler de manière quasi identique aux montres suisses.

L'identification des offres de contrefaçon et la justification de leur retrait deviennent ainsi de plus en plus complexes. Ces obstacles pourraient théoriquement être surmontés grâce aux protections qu'offrent les designs ou encore les marques tridimensionnelles. Toutefois, leur reconnaissance par les plateformes demeure inégale, celles-ci imposant fréquemment des restrictions qui entravent leur utilisation effective. Cette problématique s'observe également dans le cadre des notifications plus classiques fondées sur les marques enregistrées: les plateformes exigent des preuves toujours plus nombreuses de la part des titulaires de droits, alourdissant ainsi les procédures et accentuant le déséquilibre dans la lutte contre les contrefacteurs.

Sur le plan des sites dédiés à la contrefaçon horlogère, la surveillance a continué de manière efficace grâce à WebIntelligence, le système sur-mesure développé par la FH. Les hébergeurs ne coopérant pas aux courriers de mise en demeure usuels sont répertoriés et investigués. Il est à relever que la FH a remporté sa première procédure contre un domaine illicite qui imitait frauduleusement son site officiel. La décision a pleinement validé les arguments de la FH et a ordonné le transfert du nom de domaine, désormais sous son contrôle.

Dans le cadre de son suivi législatif, la FH a porté une attention particulière aux évolutions entourant le règlement européen sur l'intelligence artificielle, adopté en juin 2024. Elle a également suivi de près la mise en œuvre intégrale du règlement européen sur les services numériques, pleinement entré en application en février de cette année, ainsi que les initiatives réglementaires analogues en Suisse, surveillant leur évolution avec la plus grande rigueur.

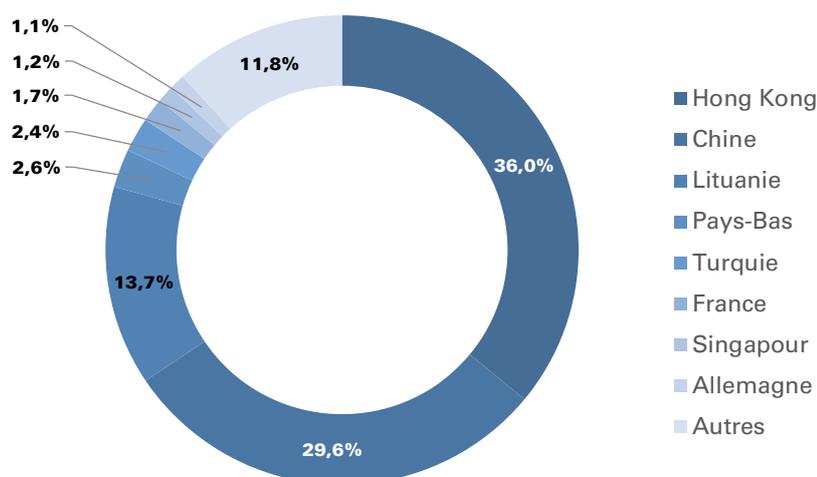
Finalement et comme chaque année, les nouvelles évolutions technologiques n'ont pas échappé aux spécialistes de la Cellule Internet. Plusieurs sujets d'actualité ont été présentés aux représentants des marques, notamment l'intégration de l'intelligence artificielle dans les outils de surveillance de la FH et les perspectives de développement, en particulier dans le domaine du *machine learning*. Par ailleurs, une présentation détaillée a été consacrée au nouveau système mis en place pour faciliter l'accès aux informations sur les propriétaires de noms de domaine, qui permet de centraliser les demandes d'accès à ces données.

Analyses techniques

En 2024, 98 analyses détaillées de montres sélectionnées par les experts de la FH ont été réalisées. Parallèlement, l'outil de travail a connu une importante modernisation, tant matérielle que logicielle. Une nouvelle base de données pour les analyses techniques des montres contrefaites a été développée à l'interne et de nouveaux appareils de mesures ont été installés. La FH bénéficie désormais d'outils optimaux et évolutifs, puisque l'ensemble a été conçu en interne.

Saisies traitées

Une augmentation de 8% des saisies traitées (1'860 contre 1'722 en 2023) a marqué l'année sous revue. Le nombre d'attestations officielles de contrefaçons a également augmenté



Provenance des montres saisies en douane.

de 28% (784 contre 612 en 2023). Au total, 1'543 pièces ont été saisies aux frontières helvétiques, fret, trafic postal et touristique confondus.

Demande d'intervention collective en Suisse

Dans le cadre de la demande d'intervention collective de la FH, on dénombre 570 affaires pour 823 pièces. Le nombre des pays de provenance des produits saisis en douanes est passé à 57, contre 46 en 2023. La Lituanie, toujours sous surveillance particulière, a représenté 13,7% du total des origines déclarées. Ce constat surprenant est lié aux flux logistiques depuis la Chine, les paquets arrivant d'abord en Lituanie avant d'être réacheminés dans les divers pays de destination finale en Europe et notamment en Suisse.

Hong Kong Watch and Clock Fair

La FH a mené son action de surveillance de la Hong Kong Watch and Clock Fair, qui s'est déroulée du 2 au 7 septembre 2024, afin de faire respecter les droits de propriété intellectuelle de ses membres. Cette opération a abouti au dépôt de 37 plaintes au nom des membres FH participant à cette action.

Ce résultat, bien que globalement positif, est toutefois moins satisfaisant qu'en 2023. Si 22 plaintes ont été jugées recevables et bien fondées, quinze ont été refusées. En outre, le panel du salon n'a pas traité l'ensemble des plaintes dans les délais habituels et a fait part de ses deux dernières décisions -négatives de surcroît- plusieurs semaines après la fermeture de la foire et ce, sans avoir motivé les raisons des refus.

Un des problèmes soulevés concerne le fait que les décisions relatives aux vingt premières plaintes déposées n'ont été communiquées qu'au deuxième soir de l'événement. En les analysant, l'équipe de surveillance a constaté que la notion d'«impression d'ensemble» retenue par le panel différait fortement de celle appliquée l'année précédente. Par conséquent, onze de ces plaintes avaient déjà été jugées infondées.

Ces refus ont majoritairement concerné des montres avec sertissage. Les membres du panel ont considéré que si le nombre, la taille ou l'orientation de certaines pierres ou éléments décoratifs n'étaient pas l'exact reflet des dessins déposés, la plainte était déclarée mal fondée et donc rejetée. Le traitement retardé des plaintes a malheureusement fait comprendre tardivement qu'il était nécessaire de réorienter leur objet et donc d'invoquer des copies de montres absolument identiques aux dépôts des designs afin de maximiser les chances de succès.

Normalisation

L'année 2024 a été marquée par une intensification des activités de normalisation horlogère, accompagnée d'une augmentation significative du nombre de réunions et d'heures investies par les experts. Cette dynamique s'explique à la fois par la création de trois nouveaux groupes de travail - consacrés aux revêtements PVD, à la mesure de la rugosité des composants horlogers et à la résistance magnétique des montres - et par l'intensification des échanges au sein des comités techniques.

Sur le plan national, les travaux de révision des normes NIHS ont progressé de manière significative, notamment dans le domaine de la recherche. Des avancées importantes ont été réalisées dans l'étude de la résistance des composants horlogers aux agents chimiques, grâce à des collaborations avec des laboratoires européens. Les essais effectués avec des substances telles que les cosmétiques et les agents chlorés devraient aboutir à l'intégration de protocoles spécifiques dans la norme concernée.

Au niveau international, la gestion du comité ISO/TC 114 par la FH a permis à la Suisse de jouer un rôle moteur en matière de normalisation horlogère. Plusieurs groupes de travail ont contribué à l'élaboration et à la révision de normes, notamment celles sur l'étanchéité des montres (ISO 22810) et sur le vocabulaire horloger (ISO 6426-2). La norme révisée *ISO 17514 - Instruments de mesure du temps - Dépôts photoluminescents - Méthodes d'essai et exigences* a quant à elle été publiée début 2024. La FH a également été un acteur clé dans la publication d'une norme sur le contrôle qualité des petits diamants, une avancée déterminante pour garantir la traçabilité et la naturalité de ces matériaux, dans un contexte de concurrence accrue avec les produits synthétiques. Les efforts pour maintenir des standards élevés dans l'utilisation de diamants naturels ont d'ailleurs été salués, par la Confédération internationale de bijouterie, joaillerie, orfèvrerie des diamants, perles et pierres, à la suite des présentations effectuées par la FH lors du congrès de Shanghai.

L'engagement de la FH dans la normalisation des métaux précieux s'est illustré par une participation active au sein des comités ISO/TC 174 et CEN/TC 410. Ces collaborations visent à harmoniser les normes internationales et européennes afin de renforcer la compétitivité de l'industrie horlogère suisse. Par ailleurs, le développement d'une norme sur l'approvisionnement responsable des métaux précieux, incluant des critères de traçabilité et de recyclabilité, reflète la volonté de suivre de près les questions liées à la durabilité et la responsabilité éthique. Dans le même domaine, l'élaboration d'une

norme pour les analyses du cycle de vie des produits horlogers a permis d'uniformiser les méthodologies pour mieux évaluer leur impact environnemental. Cette initiative fait écho aux exigences croissantes des consommateurs et des législateurs en matière de durabilité.

Enfin, la FH s'est réjouie du vif intérêt suscité par le coffret de témoins de couleurs des alliages d'or. Elle a également pris la décision de publier un recueil de normes sur les métaux précieux, ainsi qu'une version électronique de l'extrait des normes destiné aux étudiants et aux professionnels.

Prestations juridiques et économiques

Plusieurs prestations sont disponibles sur le site Extranet de la FH, réservé à ses membres qui ont ainsi un accès à des informations privilégiées et des outils de travail utiles. L'actualité en lien avec les activités de la FH ou les éléments touchant directement les membres sont régulièrement mis à jour. Cinq newsletters spécifiques, portant sur la lutte contre les contrefaçons en ligne et sur le terrain, l'évolution du marché horloger, la normalisation et les affaires réglementaires, complètent ce dispositif.

Prestations juridiques

Tout au long de l'année, la FH s'est penchée sur une grande variété de projets et questions soulevés par ses membres. Swiss made, règles d'origine, révision de la loi sur les cartels, dépôts frauduleux de marques identiques ou similaires aux marques horlogères suisses en Chine, nouveaux règlement et directive en matière de design communautaire, droit à la réparation, problématique de contrefaçons en service après-vente, entre autres, ont retenu l'attention de ses juristes. Les membres FH intéressés ont été régulièrement informés des nouveautés dans ces domaines via la newsletter consacrée aux affaires réglementaires ou dans le cadre des différentes commissions.

La révision de la loi sur les douanes a mobilisé des forces en 2024, compte tenu de la tournure inquiétante prise par le paquet législatif au printemps, lors de sa revue par le Conseil national. Il a été nécessaire de défendre devant la commission ad hoc du Conseil des Etats le maintien d'une déclaration douanière pour toute exportation et importation, afin d'influencer favorablement le vote de la Chambre haute. Après un nouveau passage devant la Commission de l'économie et des redevances du Conseil national, l'élimination des divergences est enfin apparue sous un jour favorable. Il n'en demeure pas moins que les processus douaniers doivent être simplifiés pour les entreprises. La FH s'active à la fois pour mettre à disposition de ses membres la possibilité de recourir à des processus simplifiés, tout en maintenant des statistiques d'exportation complètes et fiables.

Les affaires réglementaires ont également occupé le devant de la scène, compte tenu du nombre croissant et de la complexification de nouvelles règles législatives adoptées. La FH s'est employée à informer ses membres de l'évolution du cadre législatif et à intervenir là où il y avait nécessité. Le sujet des piles a fait l'objet d'une surveillance intensive, tout d'abord avec la publication du guide FH concernant la Reese's Law américaine. Ensuite, par le suivi du règlement européen sur les

batteries, dans la mesure où l'industrie horlogère pourrait être soumise à l'obligation de mettre sur le marché des produits permettant au consommateur de changer lui-même la batterie. Les réglementations en matière environnementale entraînent également des charges croissantes pour les entreprises qui y sont soumises. En particulier, la directive sur le reporting de durabilité des entreprises, le règlement sur l'écoconception des produits ou encore le règlement en matière de déforestation, imposent aux entreprises de nouveaux devoirs de diligence raisonnée, une évaluation des risques et une traçabilité complète. En réponse aux préoccupations quant au délai de mise en conformité, l'Union européenne a décidé en extremis de reporter d'un an la date d'application de ce règlement. La Suisse n'est pas en reste, le Conseil fédéral ayant lancé une nouvelle consultation en vue d'introduire dans le Code des obligations de nouvelles obligations en matière de reporting non financier, afin de s'aligner sur les règles de l'UE.

Prestations économiques

Les membres de la FH bénéficient d'un large éventail de données statistiques et économiques, accessibles notamment via l'Extranet. Ils peuvent y consulter l'intégralité des statistiques d'exportations horlogères, suivre les analyses trimestrielles du marché publiées dans le magazine *Tendances*, et obtenir des informations sur les performances à l'international des autres grands acteurs du secteur. Par ailleurs, ceux qui le souhaitent reçoivent chaque semaine la newsletter *Tendances*, un condensé d'actualité dédié à l'évolution du marché horloger.



Relations avec les autorités et les milieux économiques

Autorités suisses

La FH a intensifié ses échanges avec les autorités suisses afin de dresser un état de situation régulier de la branche face à l'incertitude croissante qui pèse sur les marchés. De nombreux contacts bilatéraux ont eu lieu avec le Secrétariat d'Etat à l'économie, avec le contrôle des métaux précieux ou encore avec les douanes suisses, afin de discuter des dossiers qui ont trait à l'horlogerie suisse. La FH a également exprimé ses attentes en matière de politique économique extérieure, notamment au sein de la commission extraparlamentaire de politique économique, dirigée par la Secrétaire d'Etat à l'économie, Helene Budliger Artieda.

economiesuisse

Membre actif d'economiesuisse, la FH y est représentée dans les organes suivants:

- ◆ Assemblée générale: Yves Bugmann (FH)
- ◆ Comité: Thierry Kenel (Swatch Group), Me Theda Koenig Horowicz (Rolex) et Burkhard Grund (Richemont)
- ◆ Comité directeur: Thierry Kenel
- ◆ Conseil des dirigeants d'associations: Yves Bugmann

Elle est par ailleurs membre des commissions et groupes de travail suivants:

- ◆ Commission de la réglementation
- ◆ Commission de l'économie extérieure
- ◆ Commission de la concurrence
- ◆ Commission des finances et de la fiscalité
- ◆ Groupe de travail sur les questions d'origines et douanières
- ◆ Groupe d'experts en matière de propriété intellectuelle
- ◆ Groupe de travail sur les relations avec l'Union européenne
- ◆ Groupe de travail sur les relations entre la Suisse et le Royaume-Uni
- ◆ Groupe d'accompagnement DaziT (réforme des douanes)
- ◆ Groupe de travail sur le commerce digital

La FH a joué un rôle actif dans les discussions au sein d'economiesuisse afin de s'assurer que les intérêts de l'horlogerie soient intégrés aux messages adressés par l'association faitière de l'économie helvétique, en particulier auprès des autorités fédérales.



Les membres du CPHE se sont réunis à Pforzheim en juin 2024.

Comité permanent de l'horlogerie européenne

A l'invitation de BV Schmuck+Uhren, les délégations allemande, française, italienne et suisse du Comité permanent de l'horlogerie européenne (CPHE) se sont réunies à Pforzheim les 6 et 7 juin 2024 pour leur rencontre annuelle. Sous la présidence de Mario Peserico, les échanges ont d'abord porté sur la conjoncture horlogère et les perspectives économiques dans les différentes régions du monde. De manière générale, l'incertitude économique et les tensions géopolitiques continuent d'affecter la confiance des consommateurs, tandis que le manque de visibilité et la normalisation de la croissance des affaires restent des préoccupations majeures.

Sur le plan technico-juridique, le CPHE a fait le point sur plusieurs réglementations européennes, notamment REACH, RoHS et PFAS, ainsi que sur la Reese's Law aux Etats-Unis, qui impose de nouvelles contraintes sur les piles boutons. Ont également été abordées les évolutions réglementaires concernant la garantie des métaux précieux et le poinçon de responsabilité en France, l'introduction attendue, pour les montres soumises à RoHS, de la reconnaissance illimitée du marquage CE au Royaume-Uni en lieu et place du marquage UKCA, ainsi que les sanctions mises en place par l'UE, le G7 et la Suisse à l'encontre des diamants russes.

Conformément au principe de rotation, la présidence du CPHE a passé de la délégation européenne à la délégation suisse à la fin de l'année. Dès 2025 et pour une durée de trois ans, Yves Bugmann, président de la FH, dirigera les réunions du CPHE, dont la prochaine est prévue en juin 2025, en Suisse.

Associations horlogères

La Hong Kong Watch & Clock Fair s'est tenue du 3 au 7 septembre 2024. Dans ce cadre, la FH a pris part au traditionnel rendez-vous, le Hong Kong International Watch Forum, qui réunit les différentes fédérations horlogères mondiales. Les délégués des différentes associations y ont fait part de l'évolution de la branche dans leur pays ou territoire.

Le 20 novembre 2024, le CPHE a organisé pour la première fois une visioconférence réunissant les associations horlogères du monde entier. A cette occasion, les membres du CPHE, ainsi que leurs homologues coréens, japonais, hongkongais et britanniques, ont pu aborder des dossiers d'intérêt général, notamment les nouvelles législations liées à l'horlogerie.

Les associations ont convenu d'organiser une rencontre virtuelle annuelle afin de coordonner leurs actions et d'échanger régulièrement sur les enjeux du secteur. Cette initiative vise à renforcer la collaboration internationale et à mieux anticiper les évolutions législatives impactant l'industrie.



Les centres FH à l'étranger

Centre FH de Hong Kong

Bien que les exportations horlogères vers Hong Kong aient ralenti au cours de la dernière décennie, ce marché, désormais le quatrième pour l'horlogerie suisse, conserve des atouts stratégiques dans la région de la Grande Baie. Sa fiscalité attractive et sa connectivité renforcent son rôle de hub incontournable pour le commerce et les affaires, malgré les défis posés en 2024 par l'inflation, la vigueur du dollar hongkongais et l'évolution des habitudes de consommation des touristes chinois.

Dans ce contexte, le centre FH n'a pas ménagé ses efforts pour poursuivre activement ses missions au service de la branche, et plus particulièrement des membres de l'association. Il a assuré une veille régulière sur l'évolution du marché, en tenant informés tant le siège à Bienne que les membres. Par ailleurs, il a continué d'apporter un soutien concret à plusieurs filiales ou représentants locaux des marques, que ce soit à Hong Kong, en Chine ou ailleurs dans la région. Cet appui a pris des formes diverses : mise en relation avec des partenaires commerciaux ou industriels, recherche de personnel qualifié, ou encore accompagnement personnalisé lors de visites de marché en Asie du Sud-Est.

Le centre de Hong Kong a également répondu à de nombreuses sollicitations émanant des membres FH, notamment dans les domaines juridiques et dans la lutte contre la contrefaçon, à l'échelle de l'ensemble de la région. Il a, entre autres, apporté un appui actif à plusieurs marques dans leurs démarches d'enregistrement auprès des autorités douanières. Par ailleurs, il a mené plusieurs dizaines d'investigations ciblant des sociétés locales, et a engagé chaque mois de nombreuses procédures d'opposition à des dépôts de marques, tant à Hong Kong que dans d'autres juridictions de la zone.

Centre FH de Tokyo

Sur le marché japonais, le centre de Tokyo a apporté son soutien aux membres FH, ainsi qu'à leurs agents locaux en matière de renseignements commerciaux, de mise en relation d'affaires et d'assistance linguistique, entre autres. Il a aussi répondu aux demandes des médias, maintenu une relation privilégiée avec les organisations professionnelles locales et les représentations diplomatiques, tout en satisfaisant les demandes spécifiques émanant quotidiennement de la part des consommateurs ou d'entreprises nipponnes.

Il a par ailleurs porté une assistance régulière aux consommateurs en matière de service après-vente, certaines marques n'assurant plus l'entretien de modèles anciens. C'est une des raisons pour lesquelles il gère également un *pool* de service après-vente au profit d'un certain nombre de marques suisses.

Etude sur les tendances de consommation en matière de produits horlogers

En 2024, le centre FH de Tokyo a publié les résultats de son enquête bisannuelle sur les tendances de consommation en matière de produits horlogers au Japon. A l'image des précédentes éditions, cette dixième étude a livré un véritable baromètre des tendances sur le marché horloger nippon, concernant notamment les canaux de distribution, les motivations d'achat, les types de montres ou encore le marché *pre-owned*. Réalisée à partir de sondages auprès de 1'630 clients du marché primaire horloger, cette étude a également offert des éclairages intéressants sur l'influence de la pandémie, grâce au classement des informations par dates d'achat et groupes d'âges. Elle a détaillé, dans deux annexes



L'horlogerie suisse a régulièrement été mise en avant dans les grands magasins japonais.



Le séminaire organisé pour les représentants de marques horlogères suisses, les détaillants et les médias spécialisés a rencontré un franc succès.

distinctes, les comportements d'achat des consommateurs âgés entre 20 et 39 ans, ainsi que ceux des acheteurs de montres d'un prix supérieur à 10 millions de yens (environ 60'000 francs).

Séminaire FH

Réunissant près de 80 représentants de marques horlogères suisses, de détaillants et de médias spécialisés, la huitième édition du séminaire FH s'est tenue en octobre, à Tokyo.

En cette année d'étude bisannuelle sur les tendances de consommation, l'occasion a été saisie de souligner les points clés des résultats de l'enquête. Parmi les autres principaux thèmes abordés lors de cette journée, l'essor du secteur du luxe sur le marché domestique dans le contexte de l'augmentation du nombre de nouveaux consommateurs fortunés a également intéressé l'audience. D'autres présentations portant sur les relations entre la Suisse et le Japon, notamment du point de vue horloger, sont venues compléter le programme.

Les participants ont vivement apprécié de pouvoir se réunir sous l'égide de la FH et d'échanger sur les tendances du marché et sur l'évolution des affaires.

Expositions

Depuis 2016, le centre FH de Tokyo organise régulièrement des actions promotionnelles sur le marché japonais, notamment à travers l'exposition *watch.swiss Japan*, adaptée spécifiquement à ce marché. En 2024, à l'occasion du 160^e anniversaire des relations bilatérales entre la Suisse et le Japon, le centre a célébré ce lien historique intimement lié à l'industrie horlogère suisse.

En 1863, la première délégation commerciale suisse, conduite par Aimé Humbert - représentant de l'industrie horlogère - s'est rendue au pays du Soleil-Levant. Cette mission a abouti, l'année suivante, à la conclusion d'un traité bilatéral de commerce et d'amitié entre les deux nations.

Les activités de promotion physique ont débuté en février avec l'inauguration de l'exposition des 160 ans à l'ambassade de Suisse à Tokyo, avant de se poursuivre tout au long de l'année. Les deux expositions ont ainsi voyagé, parfois ensemble, principalement dans de grands magasins et chez des détaillants à l'occasion de quinzaines horlogères. Grâce aux collaborations étroites du centre FH Japon avec ces enseignes, l'industrie horlogère suisse a été mise en avant dans plusieurs grands magasins: Hankyu à Osaka, Tobu et Mitsukoshi à Tokyo et Takashimaya à Nagoya. Au fil des ans, ceux-ci sont devenus des partenaires solides, apportant un soutien enthousiaste et professionnel aux projets du centre FH.

Swiss Watch Tour

A l'initiative du centre FH, le projet Swiss Watch Tour s'est concrétisé en 2024. Son objectif: offrir aux passionnés de montres suisses et aux clients importants une immersion unique dans l'univers horloger helvétique. Une offre sur-mesure qui répond aux besoins des grands magasins japonais souhaitant proposer une expérience exclusive à leurs meilleurs clients, en signe de remerciement ou sur inscription payante. Ce voyage d'exception inclut notamment des visites de manufactures et d'ateliers, la participation à des événements selon le calendrier, ainsi que des musées dédiés au riche patrimoine horloger. Les premiers clients sont attendus au printemps 2025.



L'horlogerie

suisse en 2024

Les statistiques traitées, diffusées et analysées par la FH sont un indicateur incontournable pour la branche. Établies par l'Administration fédérale des douanes sur la base des déclarations effectuées par les entreprises, elles constituent la principale source officielle, régulière et fiable pour suivre l'évolution des exportations horlogères. À travers de nombreux détails comme les marchés, les produits ou les segments de prix notamment, la FH peut ainsi informer sur les tendances récentes ou historiques de l'horlogerie suisse.

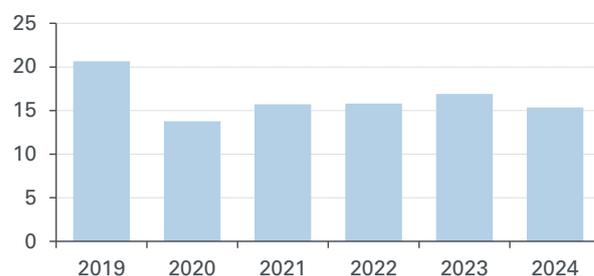


Statistiques horlogères

Situation générale

L'industrie horlogère suisse a connu une année 2024 aux dynamiques très contrastées, aussi bien sur le plan de l'évolution de ses principaux débouchés que sur celui de la performance des acteurs de la branche. Cependant, les statistiques d'exportations ne reflètent que partiellement les disparités marquantes entre les résultats des entreprises horlogères. Par ailleurs, elles ne fournissent pas d'indication directe sur la sous-traitance, qui demeure majoritairement axée sur le marché suisse.

La contraction de la demande, fortement influencée par la Chine et la région administrative spéciale de Hong Kong, s'est traduite par une chute des commandes auprès d'une partie des fournisseurs actifs dans la sous-traitance. Les emplois ont pu être préservés en 2024, comme l'indique le recensement de la Convention patronale de l'industrie horlogère suisse, grâce à des mesures telles que la réduction de l'horaire de travail.

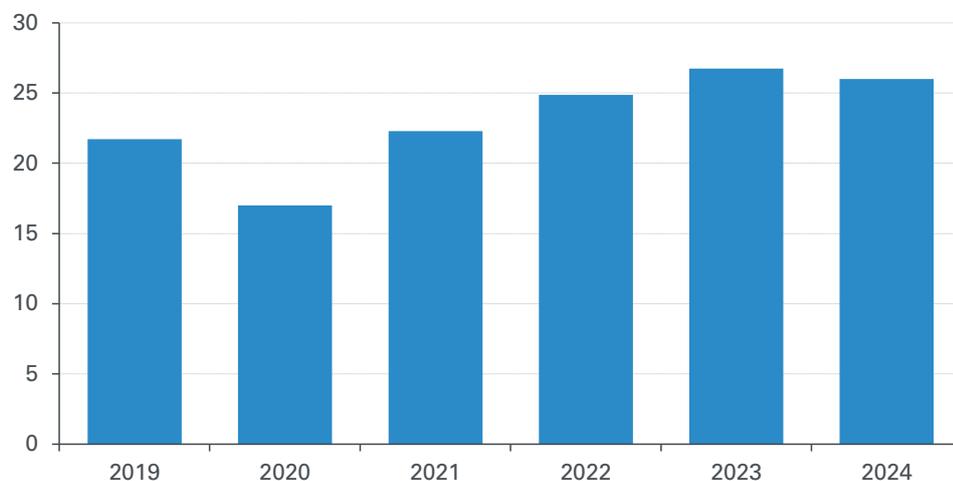


Exportations de montres (en millions de pièces)

Exportations horlogères

En moyenne, les exportations horlogères suisses ont enregistré une baisse de 2,8% par rapport à 2023, atteignant un total de 26,0 milliards de francs. Cette tendance s'est maintenue sur l'ensemble de l'année, sans fluctuations notables. Elle

fait suite à trois années de croissance soutenue et témoigne d'une diminution conjoncturelle de la demande pour les biens personnels de luxe, principalement chez les clients dits aspiracionnels. Elle illustre également une concurrence accrue dans les segments d'entrée et de milieu de gamme.



Exportations horlogères totales (en milliards de francs)

Exportations de montres-bracelets

Les montres ont constitué l'essentiel des exportations horlogères. Elles ont vu leur valeur globale diminuer de 2,8% par rapport à 2023, à 24,8 milliards de francs. Après l'embellie de l'année précédente, le nombre de pièces s'est inscrit en recul de 9,4%, soit 1,6 millions d'unités de moins. Avec 15,3 millions de montres exportées, les volumes ont affiché un niveau historiquement bas.

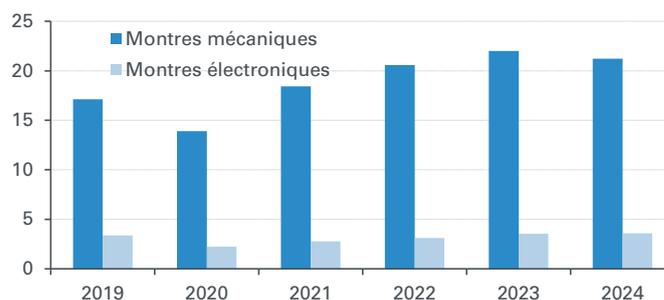
Seule une petite proportion de montres a réussi à tirer son épingle du jeu, affichant une évolution qui a contribué à relever les résultats. A l'inverse, de nombreux produits ont fait l'objet d'un recul significatif, nettement plus marqué que la moyenne de -2,8%.

Exportations par segments de prix

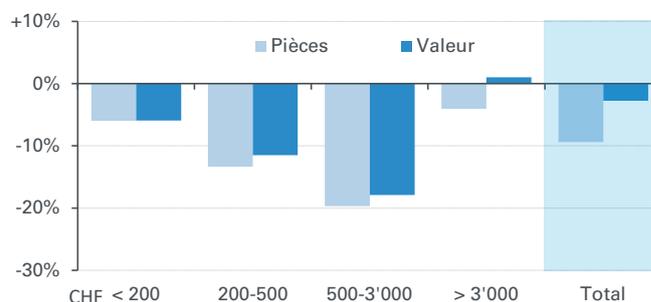
Les montres d'un prix export inférieur à 3'000 francs ont vu leur chiffre d'affaires à l'exportation diminuer de 15,6%. La légère hausse (+1,0%) du segment supérieur, qui a pourtant représenté plus de 80% de la valeur totale, n'a pas suffi à compenser ce repli.

Exportations par matières

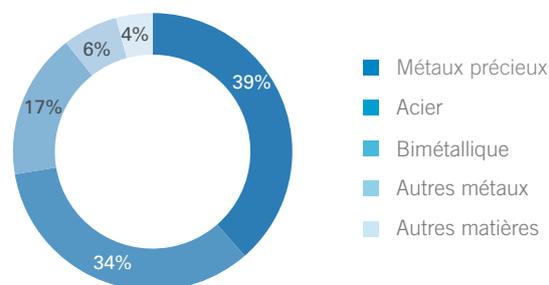
Le résultat négatif est surtout imputable aux montres en acier (-9,8% en valeur), alors que les produits en métaux précieux ont pris le chemin inverse (+2,2%). Cette croissance est toutefois principalement issue d'un effet-prix, dans la mesure où le nombre de pièces a diminué de 5,1% pour ce groupe de matières.



Exportations de montres (en milliards de francs)

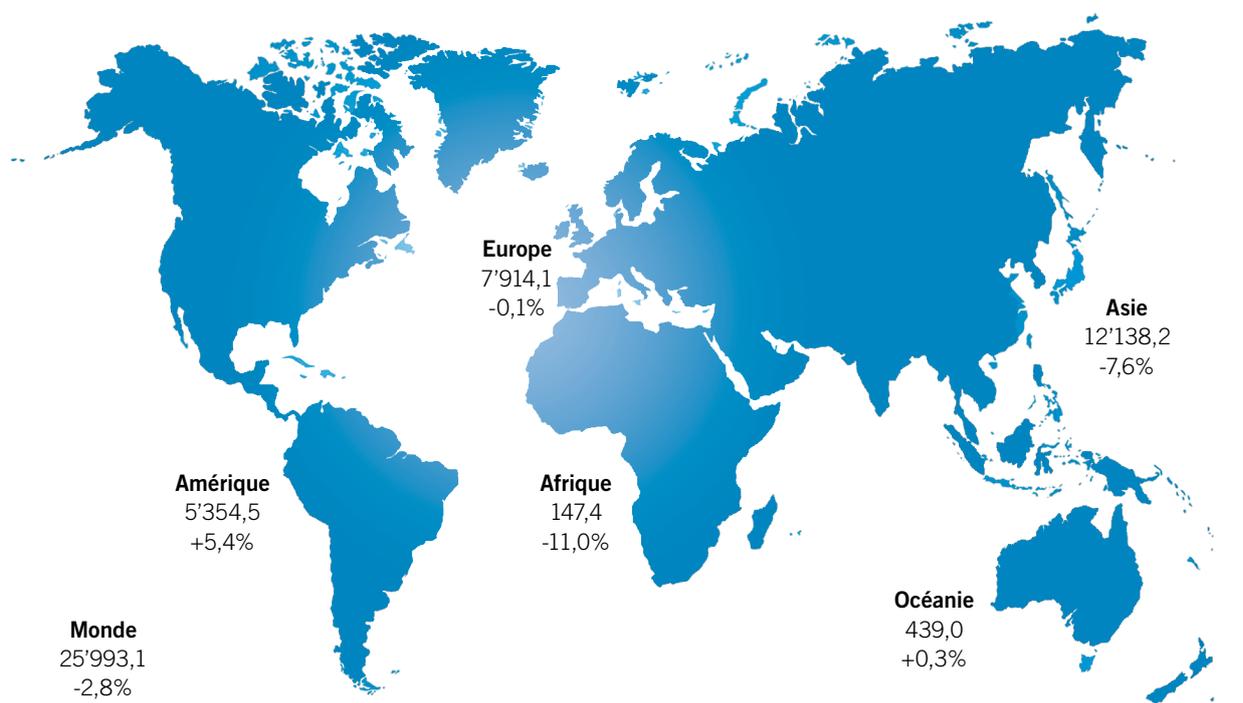


Exportations de montres par segments de prix (variation par rapport à 2023)



Exportations de montres (parts en valeur)





Valeur totale des exportations horlogères en 2024 en millions de francs, variation par rapport à 2023

Marchés d'exportations

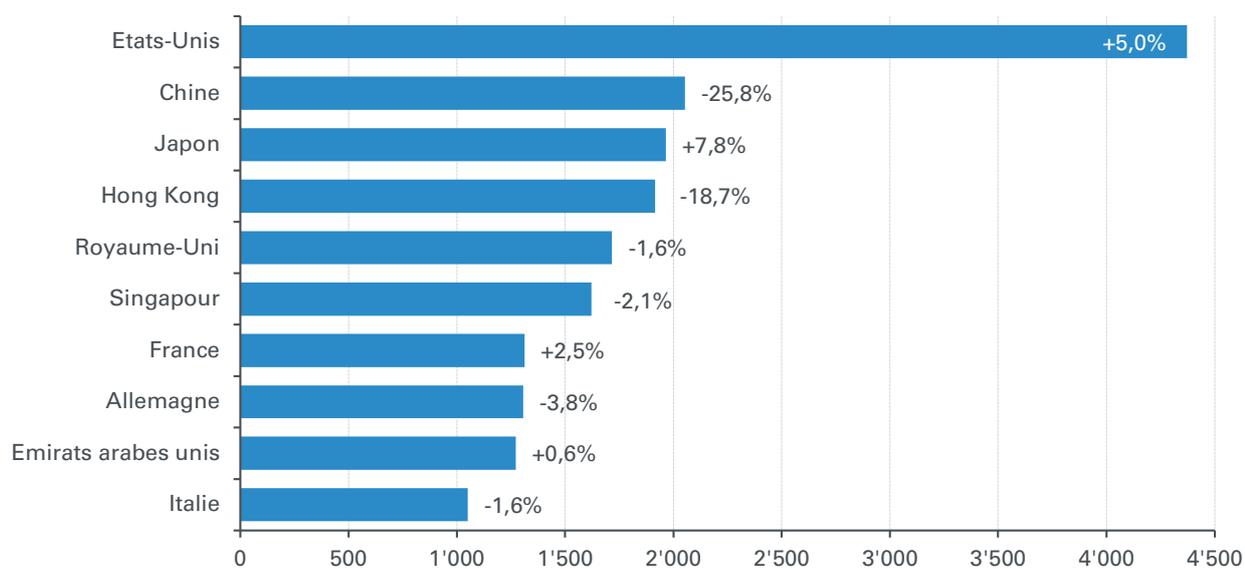
Le continent américain s'est révélé le plus dynamique (+5,4%) et a absorbé un cinquième des exportations horlogères suisses en 2024. Pénalisée par le recul marqué affiché en Chine et dans la région administrative spéciale de Hong Kong, l'Asie a vu son résultat diminuer de 7,6%. Quant à l'Europe (-0,1%), elle a maintenu son niveau élevé de 2023.

Les Etats-Unis (+5,0% par rapport à 2023) ont encore renforcé leur rôle de premier débouché, à l'issue de quatre années de croissance soutenue. Les perspectives restent favorables pour ce marché.

En Asie, la Chine (-25,8%) a connu une contraction plus forte que durant la pandémie de Covid, qui l'a amenée à un niveau proche de celui réalisé en 2019. Dans son sillage, la région

administrative spéciale de Hong Kong (-18,7%) a également souffert d'une demande en berne et a perdu la troisième place du classement mondial. Le Japon (+7,8%), porté notamment par les achats touristiques, s'est hissé au troisième rang et a constitué un des débouchés les plus dynamiques pour les exportations horlogères suisses. Singapour (-2,1%) s'est située dans la moyenne mondiale, tandis que la Corée du Sud (+8,7%) a bénéficié d'un effet de base favorable pour compenser la baisse affichée en 2023.

Les écarts ont été moins importants en Europe, avec le Royaume-Uni (-1,6%), la France (+2,5%), l'Allemagne (-3,8%) et l'Italie (-1,6%).



Principaux marchés en 2024 en millions de francs, variation par rapport à 2023





Structure de

la FH en 2024

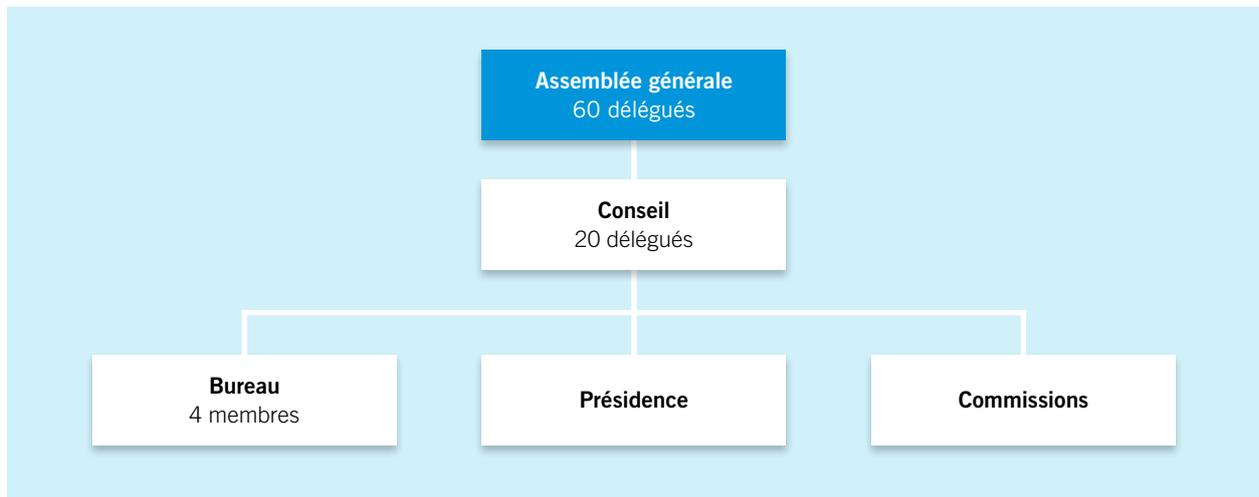
Organisation représentative de l'ensemble de l'industrie horlogère suisse, la FH a principalement pour buts et pour tâches de contribuer à la défense et au développement de la branche, d'établir un lien permanent entre ses membres pour la promotion de leurs intérêts communs, de représenter l'industrie horlogère suisse auprès des autorités et organisations économiques helvétiques et internationales, de faire valoir les intérêts de ses membres lors des procédures de consultation visant à l'élaboration de législations nationales et étrangères, de défendre en justice les intérêts de ses adhérents et de lutter activement contre les atteintes aux droits de propriété intellectuelle et contre les actes de concurrence déloyale.



La FH en 2024

Au 31 décembre 2024, la FH regroupait 432 sociétés, associations et institutions (environ 90% des fabricants suisses d'horlogerie), dont 164 entreprises du secteur du produit terminé. Tant en ce qui concerne ses produits que ses marchés ou encore la taille de ses entreprises, l'horlogerie helvétique

se caractérise par sa très grande diversité. La FH est donc structurée de manière à pouvoir harmoniser les différents intérêts de ses membres grâce à la composition équilibrée de ses organes statutaires.



L'assemblée générale

Organe suprême de l'association, l'assemblée générale se compose de 60 délégués au maximum disposant de 60 voix. D'une durée de trois ans, les mandats sont renouvelables.

L'assemblée générale se prononce notamment sur les questions qui lui sont soumises par le conseil concernant les intérêts de l'industrie horlogère suisse et la politique générale de l'association; elle élit les membres du conseil, ainsi que le président

de l'association, et nomme l'organe de révision; elle discute et approuve le rapport annuel et les comptes, ainsi que le régime des cotisations.

Au 31 décembre 2024, l'assemblée générale de la FH était composée des délégués suivants (certains disposent de plusieurs voix):

Grégory Affolter

Affolter Group SA

Karlheinz Baumann

Richemont International SA

Lorenz Bärlocher

IWC Schaffhausen,
Branch of Richemont International SA

Elie Bernheim

Raymond Weil SA

Jérôme Biard

Roventa-Henex SA

Guillaume Boilot

TAG Heuer, Branch of
LVMH Swiss Manufactures SA

Antony Boiteux

Werthanor SA

Jean-Sébastien Bolzli

Aéro Watch SA

Pascal Bratschi

Manufacture des Montres Rolex SA

Yves Bugmann

(Président FH)

Pierre-André Bühler

ETA SA Manufacture Horlogère Suisse

Jérôme Cavadini

Officine Panerai, Branch of
Richemont International SA

Nicolas Clerc

Tissot SA

Pascal Dubois

Dubois Dépraz SA

Joris Engisch

Jean Singer & Cie SA

Christian Feuvrier

Nivarox-FAR SA

Arianna Frésard

Victorinox Swiss Army SA

Burkhard Grund

Richemont International SA

David Guenin

Gimmel Rouages SA

Philippe Gurtler

Rolex SA

Emmanuel Henry

Manufacture des Montres Rolex SA

Thibaut Jullien

La Montre Hermès SA

Thierry Junod

Métalem SA

Lars Kästle

Breitling SA

Thierry Kenel

The Swatch Group SA
(vice-président FH)

Sébastien Lang

Louis Lang SA

Aurélien Le Bigot

LVMH Swiss Manufactures SA

Giuseppe Maesano

Universo SA/Rubattel et Weyermann SA

Pierre-André Meylan

Piguet Frères SA

Jérôme Monnat

Société des Montres West End SA

Stéphane Mougin

Gucci Swiss Timepieces SA

Corine Neuenschwander

Neuenschwander Composants
Horlogers SA

Marianne Pandiscia

Multitime Quartz SA

Flavio Pellegrini

MGI Luxury Group Sàrl

Aubin Robert-Prince

Robert Laminage SA

Guy Sandoz

Joray & Wyss SA

Alain Sierro

Fraporlux Swiss SA

David Storrer

Coloral SA

Manuela Surdez

Goldec SA

Vladimiro Zennaro

Bergeon SA



Le conseil

Composé de vingt membres élus pour trois ans par l'assemblée générale, le conseil, qui se réunit en principe quatre fois par an, a les principales attributions suivantes: il définit la politique de l'association et veille à son application; il statue sur l'admission des membres; il donne son préavis sur les questions à soumettre à l'assemblée générale et exécute les décisions de cette dernière; il élit le bureau et désigne le ou les vice-présidents; il nomme les chefs de division et les membres des commissions;

Raynald Aeschlimann

Omega SA

Karlheinz Baumann

Richemont International SA

Lorenz Bärlocher

IWC Schaffhausen, Branch of Richemont International SA

Jérôme Biard

Roventa-Henex SA

Guillaume Boilot

TAG Heuer, Branch of LVMH Swiss Manufactures SA

Matthias Breschan

Compagnie des Montres Longines, Francillon SA

Yves Bugmann

FH

Pierre-André Bühler

ETA SA Manufacture Horlogère Suisse

Christian Feuvrier

Nivarox-FAR SA

Arianna Frésard

Victorinox Swiss Army SA

il assure d'une manière générale le lien permanent entre les membres de l'association, les autorités et les tiers; il approuve les conventions conclues entre l'association et ses membres ou des tiers; etc.

Au 31 décembre 2024, le conseil était composé des membres suivants:

Burkhard Grund

Richemont International SA

Philippe Gurtler

Rolex SA

Emmanuel Henry

Manufacture des Montres Rolex SA

Lars Kästle

Breitling SA

Thierry Kenel

The Swatch Group SA

Sébastien Lang

Louis Lang SA

Alain Marietta

Métalem SA

Aubin Robert-Prince

Robert Laminage SA

Alain Sierro

Fraporlux Swiss SA

Le bureau et les commissions

Composé du président, des deux vice-présidents et d'un ou deux membres, le bureau examine les affaires qui lui sont déléguées par le conseil et exceptionnellement les questions présentant un caractère d'urgence.

A fin 2024 sa composition était la suivante:

Yves Bugmann

FH

Carole Décosterd

Rolex SA

Thierry Kenel

The Swatch Group SA

Alain Marietta

Métalem SA

Le président de la commission financière est régulièrement invité aux séances du bureau.

La FH compte par ailleurs six commissions permanentes chargées d'examiner les questions d'intérêt général confiées à l'association.

Les commissions et leurs présidents:

Commission économique

Thierry Kenel

Commission financière

Pascal Bratschi

Commission veille législative

Olivier Blanc

Commission juridique

Yves Bugmann

Comité de normalisation

Michael Bourquin

Comité du groupement anticontrefaçon (GA)

Yves Bugmann



Les divisions et les services

Au 31 décembre 2024, la FH comptait 35 personnes en équivalent plein temps à Bienne (34 en 2023). Son organigramme est le suivant:



Le réseau des partenaires

La FH ne serait rien dans le monde globalisé sans un solide réseau de partenaires, qui se comptent aussi bien dans la branche qu'à l'extérieur sur les cinq continents. La liste suivante donne un aperçu de ce réseau.

Partenaires horlogers

- ♦ All India Federation of Horological Industries
- ♦ American Watch Association (AWA)
- ♦ Association des fabricants de décolletages et de taillages (AFDT)
- ♦ Association des fabricants et détaillants en horlogerie, marché suisse (AMS)
- ♦ Association patronale de l'horlogerie et de la microtechnique (APHM)
- ♦ Association patronale des industries de l'Arc-horloger apiah
- ♦ Association pour l'assurance qualité des fabricants de bracelets cuir (AQC)
- ♦ Association suisse pour la recherche horlogère (ASRH)
- ♦ Associazione Ticinese Industria Orologiera-ATIO
- ♦ Assorologi (Italie)
- ♦ BV Schmuck + Uhren (Allemagne)
- ♦ Centre suisse d'électronique et de microtechnique (CSEM)
- ♦ China Horologe Association
- ♦ Comité permanent de l'horlogerie européenne (CPHE)
- ♦ Contrôle officiel suisse des chronomètres (COSC)
- ♦ Convention patronale de l'industrie horlogère suisse (CP)
- ♦ Fédération de l'horlogerie (France)
- ♦ Fédération romande des consommateurs (FRC)
- ♦ Fondation de la Haute Horlogerie (FHH)
- ♦ Fondation Qualité Fleurier
- ♦ Fondation WOSTEP
- ♦ France Horlogerie Industries du Temps et des microtechniques
- ♦ Hong Kong Watch Manufacturers Association
- ♦ Infosuisse Information horlogère et industrielle
- ♦ Japan Clock and Watch Association
- ♦ Japan Watch Importers' Association
- ♦ Joyex - Asociación Española de Fabricantes y/o Exportadores de Joyería, Platería y Relojería
- ♦ Korea Watch and Clock Industry Cooperative
- ♦ SCBT - Swiss Center for Business and Technology Intelligence
- ♦ Société suisse de chronométrie (SSC)
- ♦ The Federation of Hong Kong Watch Trades & Industries Ltd
- ♦ Union des Fabricants d'Horlogerie de Genève, Vaud et Valais (UFGVV)
- ♦ Verband deutschschweizerischer Unternehmen der Uhren- und Mikrotechnik (VdU)

Administration fédérale

- ♦ Bureau central du contrôle des métaux précieux
- ♦ Institut fédéral de la propriété intellectuelle (IPI)
- ♦ Office fédéral de la douane et de la sécurité des frontières (OFDF)
- ♦ Office fédéral de la santé publique (OFSP)
- ♦ Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV)
- ♦ Présence suisse
- ♦ Secrétariat d'Etat à l'économie SECO



Chambres de commerce

- ◆ Alliance des chambres de commerce suisses
- ◆ Chambre Arabo-Suisse du Commerce et de l'Industrie (CASCI)
- ◆ Chambre de commerce international (CCI)
- ◆ Chambre de commerce Suisse-Chine
- ◆ Chambre de commerce Suisse-Inde
- ◆ Swiss-Asian Chamber of Commerce
- ◆ Swiss Business Council Abu Dhabi
- ◆ Swiss Business Council Dubai
- ◆ Swiss Chamber of Commerce in Japan

Organisations économiques

- ◆ BUSINESSEUROPE
- ◆ economiesuisse
- ◆ Switzerland Global Enterprise

Organisations techniques

- ◆ CIBJO – The World Jewellery Confederation
- ◆ Comité FRANCECLAT
- ◆ Ecole d'ingénieurs ARC
- ◆ International Electrical Committee (IEC)
- ◆ Tokyo Watch Technicum

Organisations douanières et policières

- ◆ Agenzia delle Dogane, Roma
- ◆ City of London Police
- ◆ Commandement général de la Guardia Civil (Espagne)
- ◆ Commandement général de la Guardia di Finanza (Italie)
- ◆ Direction générale des douanes et Droits indirects de la République française
- ◆ Europol
- ◆ Federal Bureau of Investigation (FBI)
- ◆ Interpol
- ◆ Organisation mondiale des douanes (OMD)
- ◆ Police cantonale de Neuchâtel
- ◆ Police cantonale du Jura
- ◆ U.S. Customs and Border Protection

Organisations liées à la normalisation

- ◆ Association française de normalisation (AFNOR)
- ◆ Association suisse de normalisation (SNV)
- ◆ British Standards Institution (BSI)
- ◆ Bureau of Indian Standards (BIS)
- ◆ Comité européen de normalisation (CEN)
- ◆ Deutsches Institut für Normung (DIN)
- ◆ Federal Agency on Technical Regulating and Metrology (GOST R)
- ◆ International Organization for Standardization (ISO)
- ◆ Japanese Industrial Standards Committee (JISC)
- ◆ Mongolian Agency for Standardization and Metrology (MASM)
- ◆ National Body for Standards and Metrology (ARMSTANDARD)
- ◆ Standardization Administration of China (SAC)

Organisations luttant contre les contrefaçons

- ♦ Anti-Counterfeiting Group (ACG)
- ♦ Brandowners Protection Group (Gulf Cooperation Council)
- ♦ Ecole des Sciences Criminelles, UNIL
- ♦ INDICAM - Associazione italiana per la Lotta alla Contraffazione
- ♦ STOP PIRACY – Plate-forme suisse de lutte contre la contrefaçon et la piraterie
- ♦ Swissness Enforcement
- ♦ The Anti-Counterfeiting Network (REACT)
- ♦ Union des fabricants

Organisations juridiques

- ♦ Association internationale pour la protection de la propriété intellectuelle (AIPPI)
- ♦ Association suisse du droit de la concurrence
- ♦ Association suisse du droit européen
- ♦ Commission européenne, DG Environnement
- ♦ International Trademark Association (INTA)
- ♦ Ligue internationale du droit de la concurrence
- ♦ Organisation for an International Geographical Indications Network (Origin)





Fédération de l'industrie horlogère suisse FH
Verband der Schweizerischen Uhrenindustrie FH
Federation of the Swiss Watch Industry FH

Rue d'Argent 6
2502 Biel/Bienne
Switzerland

info@fhs.swiss
www.fhs.swiss
Tél. +41 32 328 08 28